



SM le Roi félicite les Souverains de Jordanie à l'occasion de la naissance de la première enfant de LL.AA.RR le Prince héritier et la Princesse Rajwa Al Hussein

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10284

Mercredi 7 Août 2024

*13,7%, c'est énorme !*  
Le taux de chômage défie  
indéfiniment gouvernement  
et secteur privé



Page 3

Après la France, la Finlande considère le Plan marocain d'autonomie comme "une bonne base pour une solution" à la question du Sahara

*Naoufal Bouamri : Le rapport du S.G de l'ONU sur la situation au Sahara marocain réaffirme les constantes fondamentales pour la gestion de ce conflit*

Page 4

La Roja met un terme au rêve olympique des Lionceaux



Page 22

SM le Roi félicite les Souverains de Jordanie à l'occasion de la naissance de la première enfant de LL.AA.RR le Prince héritier et la Princesse Rajwa Al Hussein



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à SM le Roi Abdallah II Ibn Al Hussein, Souverain du Royaume Hachémite de Jordanie, et à SM la Reine Rania Al Abdallah, à l'occasion de la naissance de la première enfant de LL.AA.RR le Prince héritier Al Hussein Ibn Abdallah II et la Princesse Rajwa Al Hussein.

Dans ce message, SM le Roi exprime Ses félicitations les plus chaleureuses aux Souverains de Jordanie, ainsi qu'aux membres de l'honorable famille royale, à l'occasion de la naissance de la première enfant



de Leurs Altesses Royales le Prince héritier Al Hussein Ibn Abdallah II et la Princesse Rajwa Al Hussein, "que Dieu la bénisse et l'entoure de Son immense sollicitude sous l'œil bienveillant de Leurs Altesses Royales et de Votre Majesté". Le Souverain dit partager ainsi que les membres de Son illustre Famille Royale la joie de cet heureux événement, implorant le Tout-Puissant de "comblar votre chère petite-fille de bonheur et de bien-être, et de la gratifier ainsi que votre famille de Ses bienfaits et bénédictions incommensurables".

SM le Roi félicite LL.AA.RR le Prince héritier de Jordanie Al Hussein Ibn Abdallah II et la Princesse Rajwa Al Hussein à l'occasion de la naissance de leur premier enfant

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à Leurs Altesses Royales le Prince Héritier du Royaume Hachémite de Jordanie Al Hussein Ibn Abdallah II et la Princesse Rajwa Al Hussein, à l'occasion de la naissance de leur premier enfant, Son Altesse la Princesse Iman bint Al Hussein.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et meilleurs vœux à Leurs Altesses Royales

à l'occasion de la naissance de leur premier enfant, Son Altesse la Princesse Iman bint Al Hussein, priant le Très-Haut de leur donner, en elle, la joie des yeux, de lui accorder santé et bien-être, de l'entourer de Son immense sollicitude et d'illuminer sa vie de bonheur et de félicité.

Sa Majesté le Roi dit partager avec la famille royale la joie de cet heureux événement, implorant Dieu de perpétuer sur elle les bienfaits du bonheur et de la quiétude.



La Finlande loue l'Initiative Royale pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique

La Finlande a salué les efforts du Maroc à travers diverses initiatives lancées sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement socio-économique en Afrique, en particulier l'Initiative Royale pour faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, ainsi que le "Processus des Etats africains atlantiques".

Dans un communiqué sanctionnant la rencontre, mardi à Helsinki, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue finlandaise, Mme Elina Valtonen, la Finlande a, par ailleurs, souligné la stabilité politique du Maroc et s'est félicitée des réformes entreprises par le Royaume sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour une société et une économie marocaines plus ouvertes et dynamiques, notamment à travers le nouveau modèle de développement et la régionalisation avancée.

Cette reconnaissance internationale renforce la position du Maroc en tant qu'acteur clé dans la région et met en lumière la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour consacrer le rôle central du Royaume aux niveaux continental et international.

La Finlande a, dans ce sens, reconnu le rôle stratégique du Maroc qui constitue une porte d'entrée entre l'Afrique et l'Europe et un acteur clé dans le partenariat UE-Afrique en général, ainsi que sa contribution déterminante au renforcement de la coopération et la stabilité régionales, la lutte contre le terrorisme et la coopération en matière de gestion des migrations transfrontalières.

Université Al-Azhar de Gaza

Le Maroc finance des "Cloud Infrastructures" et une plateforme intégrée d'enseignement à distance

Dans le cadre du soutien apporté par le Maroc aux Palestiniens, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, l'Agence Bayt Mal Al-Qods a remis, lundi au Caire, des "Cloud Infrastructures" et une plateforme intégrée d'enseignement à distance "Learning Management System" à l'administration de l'Université Al-Azhar. La remise des "Cloud Infrastructures" et de la plateforme intégrée d'enseignement à distance s'est déroulée en présence notamment du président de l'université, des représentants du corps professoral et des étudiants qui se trouvent actuellement en Égypte.

Ce soutien marocain s'inscrit dans le cadre de l'appui aux efforts déployés par le système éducatif palestinien pour préparer la prochaine rentrée universitaire (2024-2025) dans la bande de Gaza, avec tout ce que cela nécessite comme solutions innovantes et durables pour sauver le secteur de l'éducation, qui, à l'instar d'autres secteurs, a été complètement paralysé par la situation actuelle.

A cette occasion, des experts marocains ont présenté, avec leurs partenaires étran-

gers, les caractéristiques de la nouvelle plateforme et des "Cloud Infrastructures" aux ingénieurs logiciels et réseaux de l'université présents au Caire, indique l'Agence Bayt Mal Al-Qods dans un communiqué, notant que ces technologies sont adaptées aux besoins de l'établissement.

Un atelier de formation a également été organisé afin d'expliquer la manière de transférer les données vers la nouvelle plateforme et de les sécuriser, poursuit la même source.

Cet atelier, qui a connu la participation par visioconférence d'ingénieurs et spécialistes logiciels de la bande de Gaza, avait également pour objectif de présenter les nouvelles technologies pour l'exploitation sûre des serveurs de manière durable, garantissant la sauvegarde des données et apportant une efficacité pédagogique pour les cours et les examens.

L'administration de l'université s'attend à ce que plus de 18.000 étudiants, répartis sur 12 facultés relevant de l'université, bénéficient de la plateforme, avec l'espoir de voir les lauréats des parcours spécialisés bénéficier de la possibilité de poursuivre leurs études à l'étranger, dans le cadre d'accords d'échange universitaire.

# 13,7%, c'est énorme !

## Le taux de chômage défie indéfiniment gouvernement et secteur privé

« 13,7% est le nouveau record du taux de chômage au premier trimestre 2024, selon des chiffres émanant du HCP ». Une douche froide pour le chef du gouvernement qui avait promis, dans sa déclaration d'investiture en 2021, de créer 1 million d'emplois d'ici 2026. Il a même déclaré, il y a quelques mois, que « la prochaine étape de l'action gouvernementale sera consacrée à la question de l'emploi en en faisant une priorité nationale ».

### Inéquité

Toutefois, nombreux sont les analystes qui soutiennent que la situation du chômage pourrait être plus grave vu que les données de l'institution chargée de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, demeurent partielles et ne reflètent pas fidèlement la réalité et l'ampleur du phénomène. En effet, plusieurs paramètres tels que le chômage déguisé, l'emploi partiel, l'emploi précaire, indépendant et informel ne sont pas pris en considération.

Pour ces analystes, la recette gouvernementale en matière de création d'emplois a démontré ses limites et l'équipe gouvernementale a été incapable d'inventer de nouvelles solutions liant la création d'emplois, directement ou indirectement, à l'Etat grâce à son appui, ses subventions, ses programmes et ses stratégies. Une tendance qui perdure depuis les années 90, notamment en ce qui concerne l'emploi des diplômés. Un constat que partage le dernier rapport de Bank Al-Maghrib qui soutient que la persistance du problème du chômage, notamment celui des jeunes, révèle l'échec des nombreux plans et stratégies dédiés à l'emploi, remettant en question leur efficacité et leur rendement ainsi que leur évaluation. Pour les rédacteurs de ce rapport, le chômage des jeunes constitue une forme d'exclusion qui affaiblit la cohésion et la stabilité sociales.

### Inéquation

Un rapport de l'OCDE datant de 2018 a analysé l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences sur le marché de l'emploi au Maroc, en indiquant que le « stock de compétences disponibles est sous-utilisé » et que « les taux de chômage augmentent avec le niveau d'études » en précisant que « les taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur sont en constante augmentation depuis le milieu des années 2000 » et que « l'enseignement et la formation professionnelle (EFP) ne permettent pas non plus une bonne intégration sur le marché du travail avec des taux de chômage oscillant autour de 20% en fonction du niveau des diplômés obtenus ».

En outre, ledit rapport explique que « la sous-utilisation de la main-d'œuvre répond, entre autres, au manque de dynamisme dans la création nette d'emploi. Cette dernière doit faire face à de nombreuses contraintes. D'une part, la vitesse de croissance du Maroc reste modérée et ne permet pas de soutenir une forte création d'emplois. D'autre part, la transformation structurelle du pays n'est pas suffisamment enclenchée. Enfin, les conditions restrictives de la législation sur la protection de l'emploi au Maroc peuvent entraver la création d'emplois ». Et d'ajouter : « De plus, le

stock de compétences disponibles ne répond pas suffisamment à la demande du marché du travail. La sous-utilisation du stock de compétences actuelles peut être attribuable à la lenteur de la transformation structurelle mais aussi, et surtout, à l'inadéquation entre l'offre de formation et la demande d'emploi. En 2013, 32% des entreprises interrogées estimaient que l'inadéquation de la main-d'œuvre était une contrainte majeure à la conduite de leurs opérations, un taux largement supérieur à celui enregistré dans le reste du monde et en Afrique du Nord (autour de 21%). La perception de cette contrainte est plus importante pour les entreprises de petite taille (38%) et opérant hors des grandes villes marocaines (seulement 7% des entreprises interrogées dans la région de Rabat déclarent souffrir de l'inadéquation de la main-d'œuvre). D'autres travaux de recherche (HCP, 2010) et enquêtes internationales ont également souligné le manque d'adéquation qualitative entre la formation et les demandes des entreprises (31% des entreprises identifient la faiblesse des compétences de la main-d'œuvre comme une contrainte à faire des affaires selon International Finance Corporation et la Banque mondiale, 2007).

### Défiance

Sur un autre registre, le document de l'OCDE note que « la structure de l'offre de formation ne reflète généralement pas la structure de l'économie marocaine. La structure de l'offre

de formation au Maroc est principalement tournée vers l'emploi salarié alors que moins de 60% de la population active occupe un emploi salarié (HCP, 2015). Le système éducatif ne prépare pas les Marocains à s'orienter vers l'auto emploi. En effet, la majorité des sortants du système éducatif aux niveaux primaire et secondaire n'ont pas suivi de programme ou de formation spécifique les préparant au statut d'indépendant. Ce décalage existe également au niveau sectoriel. En 2016, près de 40% de la population marocaine travaillait dans le secteur agricole, alors que le nombre de formations techniques et professionnelles dans ce domaine est très limité (HCP, 2015). Et de poursuivre : « En effet, si le dispositif de l'enseignement agricole est constitué de trois établissements d'enseignement supérieur et de 53 établissements de formation professionnelle agricole répartis sur l'ensemble du territoire, cela représente moins de 5% des effectifs de la formation professionnelle totale (informations fournies par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts [MAPMDREF]). L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) ne propose que des formations dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, et le département de l'agriculture du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime ne formait que 10.000 stagiaires en 2014/15 (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres [MESRSFC], 2015) ».

### Incapacité

Et qu'en est-il du secteur privé ? Pour les spécialistes, le patronat n'a pas de solution miracle pour résoudre un problème structurel. Selon eux, l'implication du secteur privé dans la création d'emplois n'est pas une nouvelle recette; elle a été expérimentée dans les années 80 avec la mise en place du Plan d'ajustement structurel, qui s'est soldé par un échec. Le secteur privé a démontré depuis longtemps son incapacité à absorber le chômage. La croissance de l'économie marocaine n'a pas été capable de créer suffisamment d'emplois. La création d'emplois n'est pas automatique. Mettre en place des investissements ou des subventions ne conduit pas automatiquement à la création de nouveaux postes. Cela est particulièrement vrai dans le contexte actuel marqué par la digitalisation et les conséquences de la pandémie de Covid-19.

Dans ce sens, ils jugent que « la priorité doit être accordée à une politique d'éducation permettant d'améliorer la rétention scolaire des jeunes et le rendement externe du système », tout en rappelant que malgré « les efforts consentis, notamment sur le plan budgétaire, l'abandon scolaire persiste à des niveaux élevés avec plus de 300.000 élèves en moyenne qui quittent prématurément l'école chaque année ».

Hassan Bentaleb



### AVIS D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

#### SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la Direction Centrale des Achats, sise rue Salé - Hassan Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ci-dessous :

N° Appel d'offres	DATE ET HEURE	OBJET	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE	CONTACT
96/24	04/09/2024 à 10H00	Acquisition et installation des écrans tactiles pour Guichet Automatique Bancaire	LOT 1: 30 000,00 DH LOT 2: 10 000,00 DH	05 37 21 72 44 <a href="mailto:DAIPC@creditagricole.ma">DAIPC@creditagricole.ma</a>

Les concurrents désirant soumissionner à l'appel d'offres peuvent prendre contact avec les adresses sus mentionnées en vue de recevoir la version électronique du cahier des charges.

Les plis fermés et scellés seront déposés à la Direction Centrale des Achats, à l'adresse susvisée.

# Après la France, la Finlande considère le Plan marocain d'autonomie comme "une bonne base pour une solution" à la question du Sahara



Les déclarations de soutien au Plan d'autonomie marocain se succèdent. Après la position historique de la France exprimée dans une lettre du Président Emmanuel Macron à S.M le Roi Mohammed VI, c'est au tour de la Finlande d'exprimer son soutien au Plan marocain d'autonomie en le considérant comme "une bonne base pour une solution" au conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Cette position a été exprimée dans le communiqué conjoint, publié, mardi dernier, à Helsinki, à l'issue de la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et la ministre finlandaise des Affaires étrangères, Elna Valtonen.

«La Finlande considère le Plan d'autonomie présenté en 2007 comme une contribution sérieuse et crédible au pro-

cessus politique mené par l'ONU et comme une bonne base pour une solution agréée par les parties», a souligné le communiqué relayé par la MAP, réitérant le soutien de la Finlande au «processus politique visant à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable».

Dans ce communiqué, les deux ministres ont également exprimé leur position commune quant au rôle exclusif des Nations unies dans le processus politique, réaffirmant leur soutien aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et l'appui de leurs pays respectifs aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, visant à faire avancer ce processus.

La nouvelle position de la Finlande s'inscrit dans la dynamique de soutien international à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et au Plan d'autonomie,

sous souveraineté marocaine, portée par de nombreux pays, sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI durant les dernières années.

Dans la même veine, le rapport du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, soumis à l'AG de l'ONU et couvrant la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, a réitéré l'importance d'une «solution politique juste, durable et mutuellement acceptable».

«Le Conseil de sécurité considère le dossier du Sahara comme une question de paix et de sécurité, appelant à une solution politique acceptable, juste et durable», a mis en avant le rapport.

Pour Naoufal Bouamri, avocat et expert en droit international, le rapport du

Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Sahara marocain «réaffirme les constantes fondamentales pour la gestion de ce conflit. Ces constantes sont fondées sur le Plan d'autonomie comme base de toute solution politique». Et d'ajouter que le débat au sujet de ce rapport sera marqué essentiellement par «des nombreux développements liés à ce dossier, notamment la reconnaissance de la France de la marocanité du Sahara et son engagement à traduire cette reconnaissance au niveau international, ce qui marquera un nouveau pas sur la voie du soutien à la solution marocaine et de la clôture définitive de ce dossier sur la base de l'initiative d'autonomie».

Il a également fait savoir que le dernier paragraphe peut être considéré comme «la clé pour la lecture de ce rapport et reflète la vision politique des Nations unies, car il réaffirme le cadre général de la solution politique et ses références représentées dans les résolutions émises par le Conseil de sécurité depuis 2018 jusqu'à aujourd'hui».

Par ailleurs, le rapport a affirmé qu'«une enquête de la Minurso a établi que, le 29 octobre 2023, des roquettes explosives en provenance de l'Est avaient touché une zone habitée par des civils à Smara. Une personne aurait été tuée et trois autres blessées. La Minurso a continué de noter les informations faisant état de frappes menées par les Forces Armées Royales à l'aide de drones à l'Est du mur de sable et a pu mener des enquêtes sur les lieux présumés en diverses occasions.

Selon Naoufal Bouamri, ce paragraphe réaffirme que «la milice du polinario a violé l'accord de cessez-le-feu, pris pour cible des civils et, partant, avorté le processus politique», soulignant que «ni le Maroc ni les Nations unies ne peuvent relancer le processus politique avec une organisation terroriste».

Mourad Tabet



**Naoufal Bouamri**  
*Le rapport du S.G de l'ONU sur la situation au Sahara marocain réaffirme les constantes fondamentales pour la gestion de ce conflit*

## CPS de l'UA : Le Maroc déterminé à mettre son expérience en matière de démocratie et de gouvernance à la disposition des pays africains frères

Le Maroc a réaffirmé, mardi à Addis-Abeba, devant le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), sa détermination à mettre son expérience en matière de démocratie et de gouvernance à la disposition des pays africains frères.

Cette volonté émane des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, visant à contribuer à l'émergence d'une Afrique qui prend en main ses propres processus démocratiques et de gouvernance, a souligné la délégation marocaine lors d'une séance publique du CPS de l'UA sur "Le constitutionnalisme, la démocratie et la

gouvernance".

En matière de renforcement de la gouvernance démocratique, le Maroc en partenariat avec le Département des affaires politiques, paix et sécurité de l'UA a organisé, à Rabat, la 3ème édition successive de la formation spécialisée pour les observateurs électoraux de l'UA et le 1er Séminaire de Dialogue sur la démocratie et les élections, a rappelé dans ce sens la délégation marocaine.

Les cycles de formation ont bénéficié à 155 observateurs africains, en provenance de 45 pays d'Afrique, issus des cinq régions du continent, contribuant ainsi efficacement au renforcement de l'État de

droit ainsi qu'à la culture du respect des principes de démocratie et de gouvernance, à travers tout le continent, a souligné la délégation.

La délégation a relevé que depuis des décennies, le Royaume a fait le choix de l'édification d'un modèle de société démocratique et moderne, un choix irréversible, basé sur l'État de droit, la participation de tous les citoyens à la vie politique, la séparation des pouvoirs, la décentralisation du pouvoir et l'instauration de mécanismes de contrôle, de reddition des comptes et de bonne gouvernance.

Le Maroc a accompli de nombreuses réalisations au cours des deux dernières

décennies en matière d'ancrage et de renforcement de la bonne gouvernance, a mis en avant la délégation.

En effet, le gouvernement marocain s'est engagé à consolider les efforts consentis en termes de gouvernance, à la lumière des évolutions notoirement apportées par la Constitution de 2011 pour répondre aux attentes du citoyen marocain, à travers, entre autres, le déploiement de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, le renforcement de la transparence et de la séparation des pouvoirs, la déconcentration administrative, et le déploiement d'une nouvelle gouvernance territoriale, a notamment ajouté la délégation.

# Interpellation à Marrakech d'un partisan de "Daech" soupçonné de préparer des projets terroristes de grande envergure



Les éléments de la police judiciaire de Marrakech ont interpellé, lundi, sur la base de renseignements fournis par les services de la Direction générale de

la surveillance du territoire (DGST), un partisan de l'organisation terroriste de "Daech", soupçonné de préparer des projets terroristes de grande envergure ciblant des sites sensibles dans le Royaume, indique le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ).

Selon un communiqué du BCIJ qui relève de la DGST, cette opération a abouti à la saisie d'équipements électroniques, d'une bouteille en plastique contenant une substance liquide suspecte et d'une quantité de poudre chimique, qui seront soumis à l'expertise des autorités compétentes.

D'après les premiers éléments de l'enquête, cet individu âgé de 18 ans, qui s'est imprégné de la pensée extrémiste de "Daech" et qui a prêté allégeance au prétendu émir de cette organisation terroriste, a acquis une expertise en matière de fabrication d'engins explosifs en vue

d'exécuter son projet subversif, ajoute la même source.

Parallèlement à son projet terroriste, le suspect a établi des contacts avec des intermédiaires de Daech dans le but de faciliter son ralliement à l'une des branches de cette organisation dans la région du Sahel, précise-t-on, ajoutant que l'arrestation de cet individu et l'avortement de ses projets terroristes sont le résultat d'une étroite coordination entre la DGST et ses homologues des services de renseignement étrangers.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par le BCIJ sous la supervision du parquet en charge des affaires du terrorisme, en vue de faire la lumière sur l'ensemble des actes extrémistes qui lui sont reprochés, et d'identifier ses éventuels liens avec d'autres organisations terroristes, conclut le communiqué.

## Le SNPM qualifie de "vicieux" et d'"inexact" le communiqué de la FIJ sur la Grâce Royale accordée à des journalistes

Le communiqué de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) au sujet de la Grâce Royale accordée récemment à des journalistes est "vicieux et inexact", a affirmé le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM).

Dans une mise au point adressée à la FIJ, le SNPM a expliqué que les propos attribués au vice-secrétaire général de la fédération, Tim Dawson, cité dans ledit communiqué, "comportent des données erronées et vicieuses du point de vue de la forme, et sont même porteuses d'un jugement politique sans aucun lien avec la tradition syndicale".

"Il n'y a eu aucune coordination avec le SNPM, ni prise en compte de son avis par rapport à ce communiqué que nous considérons comme un document miné et politisé", a déploré le syndicat, rappelant qu'il est de coutume que l'organisation syndicale représentant le pays membre de la FIJ soit consultée et que sa position soit prise en compte lors du traitement de tout dossier concernant ce pays, chose qui n'a pas eu lieu.

Selon la même source, le communiqué de la fédération fait l'impasse sur la déclaration à la presse du président du SNPM à l'occasion de la Grâce Royale, pour mettre en avant des conclusions propres à la fédération, "ce qui est inacceptable pour un syndicat membre de cette fédération internationale".

Le SNPM relève que la manière dont le communiqué a été publié ne respecte ni les rapports, ni les données ou encore moins les positions de la FIJ au sujet des journalistes qui étaient poursuivis dans des affaires de droit commun et non pas dans des dossiers en lien avec la presse et l'édition, en particulier le rapport élaboré par l'actuel secrétaire général de la FIJ à l'occasion de sa visite au Maroc.

Sur la base de ces observations, le SNPM qualifie de "précipité" ce communiqué qui ne se conforme pas aux règles de base de l'action syndicale, fondée sur la rigueur et l'objectivité et se référant aux

rapports des organisations membres de la fédération.

Et de souligner que la diffusion de ce communiqué n'a pas été conforme au contenu des rapports publiés par le SNPM, en tant qu'organisation membre de la FIJ, notamment lorsque le communiqué appelle les autorités marocaines à cesser toute poursuite judiciaire à l'encontre des journalistes.

A ce propos, le syndicat s'interroge sur l'identité des journalistes auxquels le communiqué de la FIJ fait référence, surtout que le rapport annuel sur la liberté de la presse, publié dernièrement par le SNPM, et qui devrait être adopté par la fédération comme il est d'usage avec les organisations professionnelles membres, ne fait aucune référence à ces données.

Le SNPM exprime d'autre part son étonnement de voir la fédération évoquer dans son communiqué l'affaire dite "Pegasus", sachant qu'il s'agit d'un dossier qui a déjà fait l'objet d'un examen minutieux en coordination avec la FIJ, estimant que celle-ci "n'a pas respecté, encore une fois, les positions, les communiqués et les rapports émanant du syndicat à ce sujet, ni les rapports et les déclarations de la fédération elle-même en la matière".

Le communiqué, estime le SNPM, trahit clairement "le caractère politisé" de la dernière position de la FIJ qui reprend les allégations contenues dans le rapport de l'organisation "Forbidden Stories" sur le prétendu recours des autorités marocaines au logiciel "Pegasus" pour mettre sous écoute des journalistes marocains.

A cet égard, le syndicat rappelle que le gouvernement marocain avait demandé à cette organisation et à tous les médias ayant contribué à ce rapport, qui remonte à plus de quatre ans, d'apporter des preuves et de recourir à la justice, sachant que les autorités marocaines avaient fourni des preuves suffisantes pour déconstruire ces allégations, en s'appuyant sur des expertises et des experts en technologie de pointe.

## Clôture à La Mecque de la 9<sup>ème</sup> Conférence des ministres des Awqaf et des Affaires islamiques

La 9<sup>ème</sup> Conférence des ministres des Awqaf et des Affaires islamiques dans le monde islamique, organisée par le ministère saoudien des Affaires islamiques, de la Da'awa et de l'Irhad sur le thème "Le rôle des ministères des Awqaf et des Affaires islamiques dans la promotion des valeurs de juste-milieu et de tolérance", s'est clôturée lundi à La Mecque, avec la participation de ministres de 62 pays, dont le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq.

La Déclaration finale de la Conférence, rendue publique lundi, a salué les efforts déployés par les Etats membres en matière de coordination, de coopération et d'échange d'expertise entre les ministères des Awqaf et des Affaires islamiques, les instances de la Fatwa et les Conseils islamiques.

Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance de protéger les valeurs morales et familiales des sociétés musulmanes, exprimant leur rejet de toute tentative d'imposer de nouvelles configurations contre-nature de la famille. L'accent a été également mis sur la nécessité de lutter contre l'islamophobie et de développer des visions et des programmes culturels pour combattre les discours attentatoires à l'Islam et incitant à la violence fondée sur la religion ou la race.

Dans ce sens, les participants se sont félicités de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution sur les "mesures de lutte contre l'islamo-

phobie" et de la nomination d'un envoyé spécial des Nations unies chargé de la lutte contre l'islamophobie.

A cette occasion, huit recommandations ont été émises sur la promotion des valeurs de modération et de juste-milieu, l'amélioration de l'interprétation du discours religieux, la lutte contre l'extrémisme, la dépravation des mœurs et l'athéisme, soulignant la responsabilité des ministères des Affaires islamiques, des institutions religieuses et des instances de Fatwa dans la consolidation de cette approche par la qualification et la formation des imams et des prédicateurs.

Les recommandations préconisent également le renforcement de la coopération et de l'échange des visites et des expériences entre les Etats membres dans le domaine des affaires islamiques, ainsi que la consolidation des relations de coopération entre les organismes, institutions et centres islamiques.

La Déclaration finale a souligné, d'autre part, la nécessité de mettre en place des programmes spécifiques pour promouvoir les valeurs de tolérance et de coexistence, de manière à lutter contre les fléaux du sectarisme et de la violence fondée sur la religion ou la race, insistant sur l'importance de renforcer les valeurs de citoyenneté, d'unité et de cohésion afin d'assurer la stabilité dans les sociétés islamiques.

Les participants ont, de même, plaidé pour l'échange d'expériences entre les pays membres en matière de construction et d'entretien

des mosquées, d'utiliser toutes les ressources et technologies modernes pour magnifier le message noble de la mosquée, tant sur le plan matériel que spirituel.

Une autre recommandation porte sur l'utilisation des médias et des réseaux sociaux pour servir et diffuser le message tolérant de l'Islam et ses valeurs civilisationnelles.

En conclusion, la Déclaration finale a mis l'accent sur l'importance d'intensifier la coopération entre les pays membres dans le domaine des Awqaf, de renforcer leur rôle dans la réalisation du développement durable et de sensibiliser les citoyens à leur importance.

Organisée par le ministère saoudien des Affaires islamiques, la 9<sup>ème</sup> Conférence des ministres des Awqaf et des Affaires islamiques dans le monde islamique a connu la participation de ministres, de muftis et de présidents de conseils et d'associations islamiques d'une soixantaine de pays.

Les dix panels de discussion qui ponctuent cet événement offrent une plateforme d'échange autour de thèmes se rapportant à la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et les discours de haine et à la consécration des principes de juste-milieu et de modération.

En sus, la rencontre est l'occasion pour les participants de partager leurs expériences et bonnes pratiques en matière de construction et d'entretien des mosquées, de nomination d'imams, de prédicateurs et de muezzins et de nouvelles technologies.

# La corniche de Rabat, un haut lieu de détente et de divertissement

La corniche de Rabat est devenue un haut lieu de détente et de divertissement très prisé par les habitants et les visiteurs de la capitale durant l'été, qui leur sert d'exutoire pour évacuer le stress quotidien et pratiquer leurs loisirs préférés.

Ce beau lieu panoramique surplombant l'Atlantique, autrefois vide et dépourvu des moyens de divertissement, a été restructuré dans le cadre du programme intégré de développement de la ville de Rabat (2014-2018), baptisé "Rabat ville lumière, capitale culturelle du Maroc".

Lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce chantier a fait de cette zone littorale, qui s'étend sur 13 kilomètres depuis Bab El Bahr jusqu'à la commune de Harhoura, une destination attrayante et un espace particulièrement lumineux, mettant ainsi en valeur le littoral atlantique de la métropole et son espace verdoyant, dans un respect total de l'aspect environnemental.

Ce projet d'envergure a permis de métamorphoser la zone qui a ainsi connu des évolutions majeures avec la mise en place de l'une des plus grandes piscines publiques d'Afrique, des terrains de proximité, des parcs de jeu et aires de sport et de loisirs, outre des espaces culinaires et des terrasses animées.



Bien aménagée et scrupuleusement entretenue, la corniche offre aujourd'hui à ses visiteurs un espace magique pour profiter pleinement de l'air marin ainsi que des rayons de soleil et du charme que dégagent les sites paysagers, les vues panoramiques et les monuments de la ville dont la valeur patrimoniale est remarquable.

Pour Aicha, une sexagénaire qui habite dans le quartier Bab El Bahr, la corniche de Rabat est devenue l'exutoire le plus attractif pour les

Rbatis et les visiteurs de la capitale du Royaume tout au long de la semaine.

Cet espace de calme mêlé au son des vagues qui déferlent sur les roches constitue aussi un endroit propice pour la pratique des activités sportives, particulièrement la marche et le jogging, a-t-elle ajouté dans une déclaration à la MAP.

Même son de cloche pour Badiâa, une jeune mère de trois enfants, qui relève que l'emplacement idéal de la corniche et l'environnement

verdoyant exceptionnel qui l'entoure incitent la majorité des habitants et visiteurs de la ville à prendre d'assaut ce vaste espace de détente et de divertissement, notamment pendant l'été.

Force est de constater que les visiteurs de la corniche de la capitale ne se lassent pas d'être dans ce lieu agréable pendant la saison estivale, voire tout au long de l'année, puisque tout un chacun y trouve son compte.

Par Hosna Afaino (MAP)

## L'ONEE lance à Bouznika une campagne de sensibilisation pour la préservation du littoral

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a lancé lundi sur la plage de Bouznika une campagne de sensibilisation sous l'intitulé "Préservez notre littoral" qui vise, à travers l'implication des enfants des colonies de vacances, à lutter contre la pollution plastique des océans.

Cette campagne de deux jours est organisée en partenariat avec le Club national des sports nautiques ainsi que l'Association Champions de Fndeq de la pêche sous-marine et la protection de l'environnement. Les enfants ont ainsi pu observer de près dans un mini-laboratoire des algues et toutes sortes de cailloux de mer qu'ils ont ramassés, sous la supervision de spécialistes.

Les enfants, visiblement très enthousiastes et très intéressés, ont également suivi des explications sur la plongée sous-marine ainsi que la menace de la pollution marine sur la biodiversité données par des

plongeurs professionnels qui ont collecté, à cette occasion, une quantité importante de déchets.

Dans une déclaration à la MAP, Sami El Ikil, responsable des programmes du pôle Littoral et Océans à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, a indiqué que l'ONEE, en partenariat avec la société civile, a lancé une initiative écologique et pédagogique sous le thème "Les experts de l'avenir" au profit d'un groupe d'enfants, lesquels ramassent des algues et des déchets plastiques sur la plage avant de les étudier dans un laboratoire.

Pour sa part, Wafaa Hafid, cheffe du service communication de proximité à l'ONEE, a déclaré à la MAP que cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'opération "B7ar bla plastic" (Mer sans plastique) lancée par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement dans le cadre du programme

"Plages propres", soulignant que le programme de sensibilisation porté par l'ONEE à destination des vacanciers et des enfants des colonies de vacances comprend une opération de collecte des déchets marins par des plongeurs professionnels.

Elle a aussi fait état de l'organisation d'une exposition sur la biodiversité ainsi que diverses autres activités pédagogiques et d'animation sur, entre autres, le recyclage et le tri sélectif et ce, en vue de sensibiliser les gens quant à l'importance de la préservation des océans contre la pollution.

Un message qui semble avoir été bien reçu par les enfants qui ont participé à cette opération, exprimant au micro de la MAP leur joie d'avoir eu l'occasion de prendre part aux activités programmées et surtout d'apprendre beaucoup de choses sur les écosystèmes marins et côtiers.

## "Blad Expo", un espace de soutien à l'économie sociale et solidaire

La 13ème édition de "Blad Expo", lancée le 30 juillet à Al Hoceima, se poursuit avec la participation de coopératives venues de diverses régions du Maroc, en vue de soutenir l'économie sociale et solidaire.

Organisé par l'Association "Union pour les Marocains du monde", en partenariat avec la commune d'Al Hoceima, l'événement, qui se poursuit jusqu'au 15 août, vise à faire découvrir la richesse du patrimoine culturel marocain, notamment l'artisanat, à offrir un espace aux artisans pour exposer et vendre leurs produits et à promouvoir le tourisme dans la ville. L'organisation de "Blad Expo" s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir les potentialités du Maroc, et pour créer des espaces d'échange d'expériences et de soutien aux coopératives en vue de stimuler l'économie sociale et solidaire, a indiqué le président de l'Association "Union pour les Marocains du monde", Mohamed Bouchih.

L'événement connaît la participation de nombre d'exposants venus de différentes villes maro-

caines, notamment des régions du sud du Royaume, reflétant ainsi la diversité des produits artisanaux du Maroc, a-t-il ajouté.

"Blad Expo" est l'occasion pour les coopératives et les artisans d'échanger leurs expériences et d'exposer leurs différents produits pour contribuer au renforcement de l'économie sociale et solidaire et à la réalisation d'un développement inclusif, a-t-il relevé.

L'événement se déroule pour la première fois dans la ville d'Al Hoceima, a fait savoir M. Bouchih, expliquant que ce choix intervient dans le cadre de la volonté de l'association d'élargir ses activités et d'inclure la population locale dans le développement économique et touristique de la ville et de la région, à travers la création de projets pour un développement durable.

L'événement prévoit des activités au profit des artisans, dont des ateliers d'artisanat dans le but de présenter les produits locaux, a-t-il relevé, notant que l'exposition rendra également hommage à des personnalités ayant marqué l'industrie artisanale.



## Course contre la montre pour empêcher un embrasement au Moyen-Orient



La communauté internationale est engagée dans une course contre la montre pour éviter une escalade militaire entre l'Iran et ses alliés d'une part et Israël de l'autre, les Etats-Unis assurant travailler "jour et nuit" pour empêcher un embrasement régional.

Le président américain Joe Biden a tenu lundi une réunion d'urgence à la Maison Blanche durant laquelle son chef de la diplomatie Antony Blinken a réclamé un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, où la guerre, qui fait rage depuis l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre, a entraîné un cycle de violences dans la région.

"Nous sommes impliqués dans une diplomatie intense jour et nuit avec un message très simple: tous les protagonistes doivent éviter l'escalade", a martelé le secrétaire d'Etat américain.

Les tensions au Moyen-Orient ont redoublé après l'assassinat, le 31 juillet à Téhéran, du chef politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, et la mort quelques heures plus tôt du chef militaire du Hezbollah libanais, Fouad Chokr, dans une frappe israélienne près de Beyrouth.

Chokr était responsable, selon l'armée israélienne, de l'attaque à la roquette du 27 juillet à Majdal Shams, située dans une partie du Golan annexé par Israël, qui a tué 12 jeunes Druzes.

L'Iran, le mouvement islamiste palestinien Hamas et le Hezbollah ont accusé Israël de l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh, et ont juré de riposter.

Israël n'a pas commenté mais a promis de détruire le Hamas.

L'Iran affirme "ne chercher en aucun cas à étendre (...) la guerre", mais Israël "recevra certainement la réponse à ses crimes et à son arrogance", a déclaré lundi soir le président iranien Massoud Pezeshkian.

Israël avait franchi des "lignes rouges", avait estimé de son côté le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, qui devait s'exprimer plus tard dans la journée.

Le mouvement islamiste libanais et les rebelles yéménites houthis, tous deux alliés de Téhéran, ont depuis le début de la guerre à Gaza ouvert des fronts contre Israël en "soutien" aux Palestiniens.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a affirmé dimanche que son pays était prêt à faire face "à l'Iran et ses sbires sur tous les fronts".

Lundi, l'armée a annoncé l'arrivée en Israël du chef du Commandement militaire américain pour le Moyen-Orient pour évaluer la situation en matière de sécurité. Un émissaire russe est arrivé à Téhéran.

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) doit tenir ce mercredi une réunion à la demande de "la Palestine et l'Iran" pour parvenir à "une position islamique unifiée" dans la région, d'après un responsable de l'organisation.

Joe Biden s'est entretenu lundi par téléphone avec le roi Abdallah II de Jordanie. Antony Blinken a lui échangé avec le Premier ministre du Qatar et le ministre des Affaires étrangères d'Egypte.

M. Blinken, dont le pays est le principal allié d'Israël, a aussi parlé au Premier ministre irakien, face à la possibilité d'attaques de groupes armés irakiens pro-iraniens. Lundi, des roquettes ont été lancées contre une base en Irak accueillant des troupes américaines faisant des blessés, selon un porte-parole de la Défense américaine.

Le président français Emmanuel Macron, son homologue émirati Mohammed ben Zayed al-Nahyane et le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane ont de leur côté appelé "tous les acteurs" à "la retenue".

Israël, de son côté, affirme se "préparer à

tous les scénarios".

Mais selon un diplomate européen en poste à Tel-Aviv, l'absence de directives de l'armée israélienne aux civils signifie, en théorie, qu'une attaque n'est pas si imminente.

Dans ce contexte, de nombreux pays ont appelé leurs ressortissants à quitter le Liban et plusieurs compagnies aériennes ont suspendu leurs liaisons avec Beyrouth.

Quatre combattants du Hezbollah pro-iranien ont été tués mardi dans une frappe israélienne sur le sud du Liban, selon une source de sécurité libanaise.

En parallèle, l'armée israélienne poursuit ses bombardements sur la bande de Gaza assiégée, notamment dans plusieurs secteurs de Gaza-ville, a constaté l'AFP.

Une personne a été tuée mardi par un tir de drone israélien, d'après des paramédicaux d'un hôpital de Deir al-Balah, dans le centre du territoire palestinien dévasté après bientôt dix mois de guerre.

"Il faut une action collective plus forte de la part du monde pour garantir que l'aide humanitaire entre à Gaza sans entrave et que les personnes bénéficient d'une protection", a appelé mardi Hassan Morajea, conseiller régional à Deir al-Balah de l'ONG Norwegian Refugee Council (NRC).

L'attaque menée le 7 octobre contre Israël par le Hamas, au pouvoir à Gaza depuis 2007, a entraîné la mort de 1.197 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles israéliennes. Sur 251 personnes enlevées, 111 sont toujours retenues à Gaza, dont 39 sont mortes, selon l'armée.

En riposte, Israël a lancé une offensive qui a fait 39.623 morts, d'après des données du ministère de la Santé du gouvernement de Gaza, dirigé par le Hamas, qui ne détaille pas le nombre de civils et de combattants morts.

### Des responsables palestiniens annoncent huit morts dans deux raids israéliens en Cisjordanie

Les autorités palestiniennes ont annoncé que huit personnes avaient été tuées mardi dans deux raids israéliens distincts en Cisjordanie occupée.

Quatre personnes ont été tuées dans la région de Jénine (nord) et quatre dans le district de Tubas (nord-est), lors de raids menés par les forces israéliennes à l'aube, ont indiqué le Croissant-Rouge palestinien et le ministère palestinien de la Santé à Ramallah. Un premier bilan faisait état de six morts.

De son côté, l'armée israélienne a indiqué avoir mené des raids aériens dans la région de Jénine, sans fournir d'informations sur le bilan humain.

Le Croissant-Rouge a fait état dans un communiqué de "quatre martyrs et trois blessés, dont un dans un état critique, à la suite du bombardement par l'occupant de deux véhicules dans le quartier est de Jénine".

Le ministère palestinien de la Santé a fait état dans un communiqué séparé de "quatre martyrs et sept blessés" dans la ville d'Aqaba, dans le district de Tubas.

Des habitants d'Aqaba ont déclaré que les forces israéliennes étaient arrivées à l'aube et avaient encerclé la maison d'Amid Ghanam, ce qui a conduit à des affrontements entre soldats et jeunes de la région.

Amid Ghanam et deux autres personnes ont été tués lors des affrontements, tandis qu'un adolescent a également été tué près d'un hôpital, a déclaré à l'AFP le gouverneur de Tubas, Ahmed Assad.

Le maire d'Aqaba, Abdelrazzaq Abouarra, a déclaré pour sa part que l'adolescent avait été "tué de sang-froid".

"Ce crime sioniste est un crime systématique que les Israéliens commettent quotidiennement", a-t-il ajouté.

La Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, connaît depuis deux ans une flambée de violences exacerbées par la guerre dans la bande de Gaza. Depuis cette date, au moins 612 Palestiniens y ont été tués par des soldats ou des colons israéliens, selon les autorités palestiniennes, et au moins 17 Israéliens parmi lesquels des soldats dans des attaques ou attentats palestiniens, selon des données officielles israéliennes.

Dans un autre incident survenu plus tard dans la journée de mardi près de Jérusalem, un Palestinien a été tué après avoir attaqué une agente de la police des frontières à l'aide d'un tournevis, a déclaré la police dans un communiqué.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

DÉMAQUILLER	ARTICLE	FACILE	ROMAINS	RELIE LE PÈRE ET LE FILS	MÉTAL	MAUVAIS ACTEUR	BISMUTH	BASCULE
ELLE ARRIVE EN COURANT							SMALA	
DERNIÈRE PARTIE					PREMIER CALIFE	5 <sup>e</sup> MOIS	EN MARS	
	FORME D'AVOIR		VER DE TERRE IMMENSE					
ARTICLE PAGAÏE				FEU ROUGE POUAH!			BARYUM EN VENTE	
MÉCÈNE NOTE								
	NON DÉCLARÉ				EN VOGUE	CHIMÈRE	CHAUFFER	
TENDON	EN TRANSE GALLIUM		FORME D'ÊTRE	ARTICLE			EN BOLIVIE	
						PANTOUFLE	ALUMINIUM	
LAYONS PRONOM					ZONE SOMBRE			
	APERÇU		EN ENFER	POLICE DE STALINE TITANE			LETTRES DE BRANDT	
GAMME							ANNONCE UNE SUITE	
PETIT RUISSEAU		PÉTRIFIÉE					NOTE	

## Solution mots flechés d'hier

CE QUI ARRIVE	E	GRAND	GRAND	CE CO	O	CHER	B	ARRIVANT
CELLE QUI ARRIVE	N	OM	BR	IL	S	M	E	
LAPIN	V	E	A	U	N	D	R	A
LI	I	R	A	D	E			
LETTERES ENGAGÉES	R	E	A	L	I	S	A	T
POT	O	S	I	L	A	D		
CHANCE	N	K	I	Z	O	M	B	A
ENV	I	N	U	I	B	I	S	
A QUI MUSE	E	D	C	V	S	O	L	O
PRONOM	M	E	O	U	I	C	R	C
PRELÈVE	E	T	A	U	O	E	I	L
LETTERES DE CONNARD	N	R	A	G	E	N	T	C
PÊLE PLATE	T	E	C	L	A	P	O	T

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouzab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouclif  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejloubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Metah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Helali  
Mariama Farki  
Elbarkoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelnour Ben Warach

**Secrétariat**  
Aymen Tibba

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Lalyoune)  
Abdelali Khalilad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sabroun  
Khali Benasouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabi

Mourad El Youssefi  
Loubra Baghdadi  
Latifa Moussib  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïer  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 40 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

**الجورنال**  
**LIBÉRATION**  
**MAROC**

2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3				■						
4									■	
5						■				
6		■								■
7							■			
8					■			■		
9		■							■	
10								■		

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Appareil à flash
- 2- Il sera coq - Couche
- 3- L'absent - Personnel - Parti
- 4- Huile purgative - Possessif
- 5- Il se suit
- 6- Chef - Intenta
- 7- Dame dèche
- 8- Délicieux petit poisson
- 9- Très petit - Greffe
- 10- Ecimés - Petits cubes

**VERTICALEMENT**

- 1- Science occulte
- 2- Explosif - Forme d'avoir
- 3- Cours d'eau - Gros fût
- 4- Principe visqueux - Fut obligé
- 5- Porte charge - Pari
- 6- En côte - Filtre vivant
- 7- Thésaurisée
- 8- Donne le sein - Néodyme
- 9- Céréale - Objet de l'économie
- 10- Singe - Forme d'être

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	E	V	A	R	I	A	T	U	R
2	O	P	E	R	A	T	O	I	R	E
3	N	A	R	A	■	E	■	C	U	L
4	O	N	T	■	F	M	I	■	S	E
5	B	O	I	S	E	■	L	U	■	V
6	S	U	C	C	U	L	E	N	T	E
7	T	I	A	R	E	■	O	S	E	R
8	A	■	L	U	S	I	N	■	N	O
9	N	I	E	T	■	C	■	S	U	N
10	T	I	S	A	N	I	E	R	E	S

### Grilles de sudoku

**Facile**

8		4	9		6			
				2	3			
4	2	7					5	
	9			1		8	5	
7	1		9	5		2	3	
6	3	8			7			
	7				8	3	2	
		2	1					
5		2	8			9		

**Moyen**

		2	8	7		6		
		6	3		9		1	4
4		1				5		
	2			7	3			
			8					
			4	9			7	
		4			5		3	
5	7		6		8	4		
3		7	4	1				

**Difficile**

	9			1		8		
5			8	7				
3		5			4			
8				7		2		
	5	3			1	9		
	2		6				8	
		7			5			9
				9	8			3
8		4				7		

**Expert**

			8			5		3
					4	2		
				7				4
	6			1				4
1			9	8	3			6
	7			5				8
2				6				
		5	2					
6	3			9				

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

8	1	3	2	9	5	6	7	4
7	4	9	3	6	1	8	2	5
6	5	2	7	8	4	3	1	9
2	9	7	8	4	3	1	5	6
4	3	8	1	5	6	7	9	2
5	6	1	9	7	2	4	8	3
9	2	6	4	1	8	5	3	7
3	8	4	5	2	7	9	6	1
1	7	5	6	3	9	2	4	8

**Moyen**

1	4	8	3	7	5	6	2	9
7	2	6	8	9	1	4	3	5
3	9	5	6	4	2	7	1	8
8	5	3	2	1	4	9	7	6
4	1	9	7	6	3	8	5	2
2	6	7	9	5	8	1	4	3
5	8	1	4	2	9	3	6	7
9	7	4	5	3	6	2	8	1
6	3	2	1	8	7	5	9	4

**Difficile**

2	3	7	9	1	8	6	4	5
4	1	9	5	3	6	7	8	2
5	8	6	7	4	2	9	1	3
8	7	2	3	9	5	1	6	4
1	6	3	4	8	7	2	5	9
9	4	5	2	6	1	8	3	7
3	9	1	6	2	4	5	7	8
7	2	8	1	5	3	4	9	6
6	5	4	8	7	9	3	2	1

**Expert**

8	9	4	5	6	3	7	1	2
3	7	5	2	1	8	6	4	9
6	2	1	9	4	7	8	5	3
9	8	3	7	5	2	1	6	4
1	5	6	8	9	4	2	3	7
2	4	7	6	3	1	5	9	8
5	6	8	4	7	9	3	2	1
4	3	2	1	8	6	9	7	5
7	1	9	3	2	5	4	8	6



# Les exportations aéronautiques en forte hausse au premier semestre



Le déficit commercial du Maroc s'est légèrement creusé durant les six premiers mois de l'année 2024, constate l'Office des changes dans son récent bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs (IMEE-2024).

Selon l'institution publique, il s'est établi à 139,43 milliards de dirhams (MMDH) au cours du premier semestre, au lieu de 138,81 MMDH un an auparavant. Ce qui correspond à un accroissement de 0,4% à fin juin 2024.

Cette variation s'explique par la hausse des importations de biens de +2% (+7,302 MMDH) à 365,87 MMDH à fin juin 2024 contre 358,57 MMDH une année auparavant et l'accroissement des exportations de +3% (+6,680 MMDH) à 226,43 MMDH contre 219,75 MMDH à fin juin 2023.

Dans le détail, les données montrent que les importations des produits finis d'équipement ont bondi de +6,8% (+5,40 MMDH) au cours des six premiers mois de l'année à 85,269 MMDH contre 79,86 MMDH un an auparavant.

Selon les explications de l'Office des changes, cette « hausse est tributaire de l'augmentation des achats des voitures utilitaires (+51,8% ou +1,82 MMDH), des ap-

pareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques (+16,5% ou +1,15 MMDH) et des diodes, transistors thyristors, et des dispositifs photosensibles (+60,7% ou +523MMDH) ».

A fin juin 2024, les importations de demi-produits se sont accrues de +6,1% (+4,59 MMDH, suite à l'accroissement des achats de demi-produits en fer ou en aciers non alliés (+1,62 MMDH), des produits chimiques (+898MMDH) et des papiers et cartons (+650MMDH), a-t-il souligné dans son bulletin.

Les importations de produits finis de consommation ont pour leur part crû de +3,1% (+2,46 MMDH), a également fait savoir l'Office attribuant cette hausse « à l'augmentation des achats des parties et pièces pour voitures de tourisme (+8,4% ou +1,27 MMDH) et des médicaments et autres produits pharmaceutiques (+22,1% ou +936MMDH) ».

En revanche, les chiffres font état de la baisse des importations de produits alimentaires de 0,9% au terme du premier semestre de l'année en cours (-410MMDH), justifiée par le recul des importations des tourteaux (-1.472MMDH) et du blé (-1.024MMDH). L'Office note cependant que « cette baisse est contrebalancée par la

hausse des achats des animaux vivants (+831MMDH).

Egalement en baisse, les importations de produits bruts ont accusé une baisse de 9,3% (-1,67 MMDH), attribuée à celle des importations de l'huile de soja brute ou raffinée (-1,33 MMDH) et de ferraille, déchets et autres minerais (-500MMDH), atténuée par la hausse des importations des graines et fruits oléagineux (+343MMDH).

Enfin, la facture énergétique recule de 5,2% (-3.153MMDH) à fin 2024. Une évolu-

tion qui « fait suite, essentiellement, à la baisse des approvisionnements en gaz de pétrole et autres hydrocarbures de -24,1% et en houilles, coques et combustibles de 29,7% », selon les explications de l'Office qui précise que ce recul est atténué par la hausse des achats du gas-oil et du fuel-oil de 8,9%.

Parallèlement, les exportations du secteur automobile ont progressé de +9% (+6,63 MMDH), atteignant 80,54 MMDH à fin juin 2024 au lieu de 73,91 MMDH en 2023, grâce à l'accroissement des ventes du segment de la construction (+2,73 MMDH), du segment du câblage (+2,14 MMDH) et du segment de l'intérieur véhicules et sièges (+752MMDH).

Egalement en hausse, les exportations de phosphates et dérivés ont crû de +7,5% (+2,69 MMDH) à 38,57 MMDH au terme des six premiers mois de l'année contre 35,87 MMDH un an auparavant, suite principalement à la hausse des ventes des engrais naturels et chimiques et des phosphates dont les ventes ont progressé respectivement de +1,70 MMDH et de +1,00 MMDH.

Du côté du secteur aéronautique, les chiffres font état d'une progression des exportations de +16,5% (+1,84 MMDH) pour atteindre 12,97 MMDH à fin juin 2024 contre 11,13 MMDH un an auparavant; suite, essentiellement, à l'accroissement des ventes du segment de l'assemblage de +1,83 MMDH.

Les mêmes données suggèrent en revanche un recul des exportations de l'« Electronique et électricité » de 4,4% (-400MMDH) à 8,65 MMDH au lieu de 9,05 MMDH, s'expliquant par la baisse des ventes des composants électroniques (-451MMDH), toutefois contrebalancée par la hausse des exportations des appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques (+149MMDH).

En ce qui concerne les exportations dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, l'Office annonce une baisse de 2,6% (-1,24 MMDH), à 46,24 MMDH contre 47,48 MMDH un an auparavant, due principalement au recul des ventes de l'industrie alimentaire (-1,24 MMDH).

Quant aux exportations du textile et cuir, elles ont accusé une baisse de -7,2% (-1826MMDH), à 23,44 MMDH contre 25,26 MMDH à fin juin 2023, « tributaire, essentiellement, de la baisse des exportations des vêtements confectionnés (-1.214MMDH), et des chaussures (-237MMDH) », selon l'Office.



Le déficit commercial s'est cependant accentué à fin juin 2024

Alain Bouithy

## CMR : Paiement de 3.486 pensions au profit des affiliés mis à la retraite en juin 2024



La Caisse marocaine des retraites (CMR) a annoncé, lundi, la mise en paiement de 3.486 pensions au profit des affiliés civils mis à la retraite en juin 2024. "La Caisse marocaine des retraites annonce que l'opération de concession des pensions au profit des affiliés civils mis à la retraite en juin 2024 et relevant des ministères, des collectivités territoriales et des organismes publics a été réalisée avec succès. Ainsi, il a été procédé à la mise en paiement de 3.486 pensions, soit un taux de réalisation avoisinant les 99%",

indique la CMR dans un communiqué.

Grâce à cette réalisation, qui est le fruit d'une bonne coordination avec les administrations à travers l'échange numérique des données et de la gestion dématérialisée des dossiers de retraite, ces nouveaux retraités vont percevoir leurs pensions sans interruption de revenu à partir du 07 août 2024, précise la même source, notant que les dossiers incomplets, seront traités dans les meilleurs délais.

## Zone OCDE : L'inflation diminue pour atteindre 5,6% en juin

L'inflation en glissement annuel dans la zone OCDE, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), a diminué en juin 2024 pour s'établir à 5,6%, après 5,9% en mai, indique, lundi, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Il s'agit du niveau le plus bas depuis octobre 2021, bien qu'un taux similaire ait été déjà approché plusieurs fois depuis le début de l'année 2024, à 5,7%, précise l'Organisation internationale dans un communiqué.

L'inflation globale a diminué dans 24 des 38 pays de l'OCDE et était inférieure à 2% dans neuf pays en juin, contre six pays en mai, d'après la même source, ajoutant que l'inflation est restée en revanche supérieure à 5% en Colombie et en Islande, et supérieure à 70% en Turquie, rapporte la MAP.

L'inflation de la zone OCDE hors Turquie est estimée avoir diminué pour atteindre 2,9% en juin, après 3,1% en mai.

L'inflation de l'énergie dans la zone OCDE a baissé pour atteindre 2,3% en juin, après 2,5% en mai, avec des baisses dans 24 pays. Des différences importantes entre les pays de l'OCDE ont à nouveau été enregistrées : les prix de l'énergie ont augmenté de 10% ou plus en juin en glissement annuel en Turquie, en Colombie, en Belgique, au Chili et au Danemark, tandis qu'ils ont chuté de plus de 10% en glissement annuel au Royaume-Uni, en Suède, en Lituanie et en Norvège, détaille l'OCDE.

L'inflation sous-jacente (inflation hors alimentation et énergie) dans la zone OCDE a baissé pour s'établir en dessous de 6% pour la première fois depuis mars 2022, note le communiqué, relevant que l'inflation de l'alimentation dans la zone OCDE est restée globalement stable à 4,7%, après 4,8% en mai.

L'inflation globale en glissement annuel dans le G7 a baissé pour s'établir à 2,7% en juin, après 2,9% en mai, atteignant son niveau le plus bas depuis mars 2021. L'inflation globale a baissé de 0,2 point de pourcentage ou plus aux États-Unis, en Allemagne, et au Canada et est restée globalement stable dans les autres pays du G7.

En glissement annuel, les prix de l'énergie ont continué à baisser dans le G7 dans son ensemble, mais ont continué à augmenter au Japon, en France, et, dans une moindre mesure, au Canada. Les prix de l'énergie ont continué à baisser (de plus de 8%) au Royaume-Uni et en Italie. L'inflation de l'alimentation s'est maintenue en dessous de 2% pour le quatrième mois consécutif.

L'inflation sous-jacente a été la principale contributrice à celle globale dans tous les pays du G7, à l'exception du Japon où sa contribution a été globalement égale à la contribution cumulée des prix de l'alimentation et de l'énergie, d'après la même source.

Dans la zone euro, l'inflation en glissement annuel, mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), est



restée globalement stable à 2,5% en juin, après 2,6% en mai. L'inflation a oscillé entre 2,4% et 2,9% depuis octobre 2023.

En considérant l'IPCH, trois pays de la zone euro (la Lituanie, l'Italie et la Finlande) ont enregistré une inflation globale inférieure ou égale à 1%, tandis que l'inflation s'est établie à 3% ou plus dans cinq autres pays (Belgique, Espagne, Pays-Bas, Autriche et Portugal).

En glissement annuel, l'inflation sous-jacente et l'inflation de l'énergie sont également restées globalement stables, tandis que l'inflation de l'alimentation a légèrement baissé. En juillet 2024, selon l'estima-

tion rapide d'Eurostat, l'inflation serait restée globalement stable en glissement annuel dans la zone euro, à 2,6%. L'inflation sous-jacente serait restée inchangée, tandis que l'inflation de l'énergie aurait augmenté pour atteindre 1,3%, après 0,2% en juin.

Dans le G20, l'inflation en glissement annuel a baissé pour atteindre 7% en juin, après 7,3% en mai. L'inflation globale a diminué en Argentine (en restant supérieure à 270%) et en Indonésie, mais a augmenté au Brésil pour le deuxième mois consécutif. Elle est restée globalement stable en Afrique du Sud, en Arabie saoudite et en Chine.

## Agadir : Forte affluence des visiteurs au Salon régional des produits du terroir

La 10ème édition du Salon régional des produits du terroir d'Agadir a connu une affluence importante des visiteurs venus découvrir et apprécier la richesse et la diversité des produits locaux considérés comme pilier de l'économie solidaire.

Organisé sous le thème "Les produits du terroir et les défis de l'eau et du climat", cet événement lancé le 02 août courant se veut un espace d'échange entre professionnels et divers acteurs du secteur, et une occasion pour renforcer l'approche territoriale et consolider la coopération et les partenariats entre les différents intervenants et les organisations économiques œuvrant dans le dé-

veloppement des produits du terroir.

Érigé sur une superficie de 4.500 mètres carrés, ce salon organisé par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, connaît la participation de 230 exposants présentant une variété de produits du terroir tels que l'argan, le miel, les dattes, le safran, les amandes, le henné, les plantes aromatiques et médicinales, les câpres, le cactus, la rose, le couscous, l'huile d'olive, entre autres.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Baraka, chargé de communication au salon régional des produits du terroir, a indiqué cette manifestation qui coïncide avec les

vacances d'été, connaît une affluence massive de la population d'Agadir ainsi que des visiteurs de la capitale du Souss.

Et d'ajouter que ce rendez-vous annuel est dédié à la promotion et à la valorisation des produits du terroir à travers la mise en place d'un espace de commercialisation, de formation, d'accompagnement et d'échange d'expertises au profit des coopératives et des professionnels.

Selon les organisateurs, cette manifestation socioéconomique qui sera clôturée mercredi, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan agricole régional et traduit la dynamique de promotion et de développe-

ment des produits de terroir insufflée dès 2012 et qui se poursuit dans le cadre de la stratégie Génération Green.

A noter que les produits du terroir marocain offrent un potentiel de production annuelle important qui dépasse les deux millions de tonnes, pouvant générer un chiffre d'affaires avoisinant 14 milliards de dirhams par an.

La région de Souss-Massa produit une part importante de la production nationale en huile d'argan et en safran et se distingue par des produits typiques comme le miel de thym, le miel d'euphorbe, les dattes, les amandes et le henné.

# Abdelfattah Bellali : Quelques pas dans les territoires infinis de la création

Charismatique, figure éprise d'art et de liberté, Abdelfattah Bellali est un plasticien dont la richesse intellectuelle se reflète dans la production picturale. Cette expérience, notre artiste-peintre l'a partagée un peu partout depuis plus de 25 ans au Maroc et aux quatre coins du monde, à travers plusieurs expositions et rencontres d'art. Ses œuvres contemporaines sont l'aboutissement de ses recherches, études de styles visant la définition, la jonction entre l'absence et la présence, le vide et le plein, le visible et l'invisible. Ce plasticien, natif de Marrakech en 1971 qui vit et travaille entre Tanger et Bahrein, s'est consacré corps et âme à ses recherches scientifiques théoriques puis sur le terrain notamment dans les divers sites archéologiques du Maroc, en plus des nombreux voyages... les efforts pour s'assurer toute documentation utile pour ce faire.

Dans un réseau de verticales et d'horizontales que renforcent la structure et les formes notamment dans leurs dimensions philosophiques, l'artiste-peintre marocain Abdelfattah Bellali insère une infinité de taches de couleurs chaudes comme le rouge, le jaune et l'orangé, froides comme le bleu, elles donnent du relief à l'espace à deux dimensions et créent une atmosphère de grande poésie. En effet, depuis son enfance, cet autodidacte, informaticien et gestionnaire de formation, a toujours fredonné l'art. Pour lui, «l'art est la paix et l'harmonie de la nature». Sculpteur, calligraphe historien et peintre, Bellali considère l'abstraction impressionniste qui caractérise ses œuvres comme une valeur d'engagement pour la liberté créative.

Dans ses travaux, il s'éloigne de la représentation du monde pour mieux être à son unisson et mieux exprimer, avec les seules ressources du vocabulaire plastique (lignes, formes, couleurs, graphisme, écritures...) ses états d'âme et l'étendue des sensations et des émotions qu'il éprouve à son contact. Le traitement de la matière picturale, tout en vibrations, contribue tout entier à l'élaboration de la forme. Son œuvre prend alors un caractère contemplatif tout à fait prémonitoire.

Imprégné de culture occidentale, notre artiste, à l'instar de nombreux artistes et écrivains maghrébins, se révèle en lui une prédisposition au mysticisme. Son pouvoir créateur prend alors sa source dans la méditation. Des taches de couleurs isolées qui forment ensuite de petits ensembles qui contrastent avec le fond, des plans apparaissent où prennent place des re-



liefs qui s'ouvrent sur l'horizon du ciel. Ces compositions sont devenues des lieux de mémoire ou lieux mythiques où se trouve inscrite, son identité culturelle, témoignage des premiers pas qu'il accomplit sur la voie de la sagesse. Ils sont de nature symbolique. En témoigne son œuvre «Trab Bladis, traduire, «Sol de mon pays», réalisée au lendemain de la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté du Maroc sur le Sahara. Dans cette œuvre originale, on voit la carte du Maroc peinte avec des échantillons de sol recueillis suite à un long voyage pendant plus de quatre mois dans des lieux historiques et symboliques dans les quatre coins du Maroc. De Tanger à Rabat en passant par Oujda, Béni Mellal, Casablanca, Errachidia, Agadir, Guelmim, Laïyoune et Guergarat...

Au lieu de découper plastiquement le matériau, c'est plutôt le matériau qui découpe l'espace pour le rendre fluide. Ses œuvres aux formes semi-géométriques, modules qui peuvent être assemblés selon différentes combinaisons, expliquent sa prise de conscience de l'importance de l'hor-

izontalité et de la verticalité et du cercle pour ainsi exprimer la place de l'Homme dans l'univers depuis son premier pas sur Terre. Abdelfattah Bellali même été le premier artiste à avoir rendu hommage à l'homosapien à travers une œuvre d'art. D'aucuns attribuent également à cette expérience de travail où notre artiste fera des unités modulaires simplement juxtaposées en une stricte obéissance à la loi de la gravité. Il accorde une haute importance à l'équilibre rythmique qui manifeste son dynamisme d'exécution sur toile.

Loin des déiktats du marché, Bellali, lui, cherche à célébrer l'unité de la matière et de l'esprit, mais l'esprit est bien ce qu'il aspire à retrouver en lui. Peu à peu, ses œuvres s'éparent et les ensembles colorés se font plus rares. Un univers mis à nu se dévoile et s'ouvre de proche en proche vers l'infini. Si la diversité est le propre de la nature humaine, Abdelfattah Bellali jongle avec les différentes techniques mises à sa disposition... Cet univers minéral, sans limites, est bien une métaphore de ce que l'on a appelé le «désert intérieurs».

Dans ses œuvres les plus intérieures, il parvient encore à un plus haut degré d'abstraction impressionniste et il semble déjà percevoir l'espace «cosmiques». Certes, ce plasticien chevronné ne s'est pas interdit de traduire dans son œuvre d'autres états d'âme que la sérénité, d'avoir d'autres sujets d'inspiration et d'avoir recours à autant de vocabulaires plastiques, de choix de formes, de couleurs et de matières que son goût de la recherche et le plaisir de peindre lui ont suggérés. Mais son projet pictural se confond bien, pour l'essentiel, avec sa démarche spirituelle. Tout cela se bouscule sur la toile en voisinages inattendus, suscitant chez le spectateur la surprise et le questionnement.

Ici, le rapprochement est tantôt éloquent, tantôt obscur, jusqu'à ce que l'effort soit fait de se laisser inviter dans cet univers et de s'en imprégner. De son côté, le contemplateur s'aperçoit immédiatement des possibilités de notre artiste de guider méthodiquement son imagination pour faire quelques pas dans les territoires infinis de la création.

Ayoub Akil

# Atteint d'une maladie pulmonaire, David Lynch promet de ne jamais prendre sa retraite

“Le plaisir a un prix” : le réalisateur américain David Lynch a confirmé lundi qu’il souffrait d’emphysème, une maladie pulmonaire, en raison “d’années à fumer”, mais a rassuré ses fans en affirmant qu’il ne prendrait “jamais sa retraite”.

Après une ode lynchienne au tabac, à son odeur et au geste pour allumer une cigarette, le réalisateur de 78 ans reconnaît dans un post sur X que “le plaisir a un prix” et que, pour lui, le prix à payer est cette maladie qui entraîne la destruction des alvéoles pulmonaires et provoque un essoufflement rapide.

Dans une interview au magazine britannique Sight and Sound qui doit être publiée dans le numéro de septembre, le réalisateur de “Twin Peaks”, “Mulholland Drive” ou “Sailor et Lula” (Palme d’or à Cannes en 1990) affirme que sa mobilité est réduite et qu’il pourrait devoir diriger ses acteurs à distance pour de futurs projets, ont rapporté lundi de nombreux médias.



Il a publié dans la foulée un message rassurant sur les réseaux sociaux: “J’ai arrêté de fumer il y a deux ans, j’ai récemment passé des examens médicaux et, bonne nouvelle, ma santé est excellente à part l’emphysème. Je suis rempli de joie

et je ne prendrai jamais ma retraite”. Réalisateur de dix longs métrages, tous cultes, sortis entre 1977 et 2006, le cinéaste a été nommé aux Oscars pour “Elephant Man” (1980), “Blue Velvet” (1986) et “Mulholland Drive” (2001). Il a reçu un

Oscar d’honneur en 2019 pour l’ensemble de sa filmographie. En 2017, le réalisateur avait retrouvé la série mythique Twin Peaks, qu’il avait créée en 1990, pour une troisième saison, véritable ovni télévisuel en 18 épisodes.

## Bouillon

de culture

### Tbourida

Le rideau est tombé, dimanche, à Taroudant sur la 6ème édition du “Carrefour de la Tbourida”, manifestation visant à mettre en valeur la richesse de cet art équestre marocain traditionnel.

Durant quatre jours, le festival a attiré un public nombreux venu profiter des spectacles époustouflants animés par les cavaliers et les troupes folkloriques participant à cette manifestation. Organisé par l’Association du Festival de la Tbourida en partenariat avec l’Initiative nationale pour le développement humain (INDH), les Conseils communal et provincial de Taroudant et le Conseil de la région Souss-Massa, cet événement a été marqué par la participation de 15 Sorbas (troupes de cavaliers) représentant les régions de Souss-Massa, Marrakech-Safi et Guelmim-Oued Noun.

Cette manifestation a connu également l’organisation d’une série d’activités éducatives au profit des enfants, ainsi qu’une cérémonie en hommage à plusieurs figures ayant contribué à la préservation de l’art de la Tbourida.

Selon les organisateurs, cet événement a pour but de promouvoir la Tbourida en tant que patrimoine culturel national authentique, de mettre en valeur le potentiel de la filière équine dans la région, et de contribuer au rayonnement de la culture, et des arts équestres traditionnels au Maroc.

# Universal prépare un biopic sur Britney Spears

Un biopic sur Britney Spears est en préparation, a annoncé le studio Universal Pictures, qui a acheté les

droits des mémoires sans concessions de la pop star.

Le réalisateur de “Crazy Rich Asians”, Jon Chu, est pressenti

pour diriger le film, a indiqué la société dans un communiqué.

Il sera basé sur le livre autobiographique de la chanteuse, “La

Femme en moi”, publié en octobre dernier et qui s’est écoulé à plus de 2,5 millions d’exemplaires rien qu’aux États-Unis.

Universal a remporté une “enchère très compétitive” pour les droits d’adaptation cinématographique et le producteur de “La La Land”, Marc Platt, devrait superviser le projet, selon le communiqué. “Je travaille sur un projet secret avec #MarcPlatt. Il a toujours fait mes films préférés”, a annoncé Britney Spears jeudi sur les réseaux sociaux. Le livre avait permis à la chanteuse de se réapproprier son histoire, une fois libérée de la tutelle qui a réglé chaque aspect de sa vie pendant 13 ans.

L’interprète de “...Baby One More Time” y revient sur les batailles juridiques qui l’ont opposée à sa famille et n’élude rien: de son enfance pauvre passée dans l’ombre d’un père alcoolique, à ses déboires amoureux avec Justin Timberlake, en passant par le harcèlement des paparazzis.

Elle y révèle que Justin Timberlake l’a poussée à avorter au

cours de leur relation. Après sa descente aux enfers en 2007, la chanteuse avait été placée sous la tutelle de son père Jamie Spears, qui contrôlait son argent et sa vie privée, alors même qu’elle enchaînait les concerts à Las Vegas.

“Si je n’étais pas en état de prendre des décisions, pourquoi m’estimait-on capable de me produire en public?”, interroge la chanteuse dans son livre, en racontant qu’elle n’était même plus maître de son alimentation.

Poussée par ses fans, rassemblés sous le slogan “Free Britney”, la pop star a fini par se rebeller et la justice américaine a cassé cette tutelle en 2021. Son père a toujours affirmé qu’il avait à cœur l’intérêt supérieur de sa fille. Le film n’a pas encore de date de sortie. Universal a déjà sorti des biopics musicaux sur le groupe de hip-hop N.W.A (“Straight Outta Compton”) et sur le rappeur Eminem (“8 Mile”).

Le studio prépare également d’autres biopics sur la vie du rappeur Snoop Dogg et celle du chanteur Prince, décédé en 2021.



Cependant, par la porte grande ouverte, le quartier regardait et était de la noce. Des passants s'arrêtaient dans le coup de lumière élargi sur les pavés, et riaient d'aise, à voir ces gens avaler de si bon cœur. Les cochers, penchés sur leurs sièges, fouettant leurs rosses, jetaient un regard, lâchaient une rigolade : «Dis donc, tu ne paies rien?... Ohé ! la grosse mère, je vas chercher l'accoucheuse !...»

Et l'odeur de l'oie réjouissait et épanouissait la rue; les garçons de l'épicier croyaient manger de la bête, sur le trottoir d'en face; la fruitière et la tripière, à chaque instant, venaient se planter devant leur boutique, pour renifler l'air, en se léchant les lèvres. Positivement, la rue crevait d'indigestion.

Mesdames Cudorge, la mère et la fille, les marchandes de parapluies d'à côté, qu'on n'apercevait jamais, traversèrent la chaussée l'une derrière l'autre, les yeux en coulisse, rouges comme si elles avaient fait des crêpes. Le petit bijoutier, assis à son établi, ne pouvait plus travailler, soulé d'avoir compté les litres, très excité au milieu de ses coucoux joyeux. Oui, les voisins en fumaient ! criaient Coupeau. Pourquoi donc se serait-on caché ?

La société, lancée, n'avait plus honte de se montrer à table; au contraire, ça la flattait et l'échauffait, ce monde attroué, béant de gourmandise; elle aurait voulu enfoncer la devanture, pousser le couvert jusqu'à la chaussée, se payer là le dessert, sous le nez du public, dans le branle du pavé.

On n'était pas dégoûtant à voir, n'est-ce pas ? Alors, on n'avait pas besoin de s'enfermer comme des égoïstes. Coupeau, voyant le petit horloger cracher là-bas des pièces de dix sous, lui montra de loin une bouteille; et, l'autre ayant accepté de la tête, il lui porta la bouteille et un verre. Une fraternité s'établissait avec la rue. On trinquait à ceux qui passaient. On appelait les camarades qui avaient l'air bon zig. Le gueuleton s'égalait, gagnait de proche en proche, tellement que le quartier de la Goutte-d'Or entier sentait la bous-taille et se tenait le ventre dans un bacchanal de tous les diables.

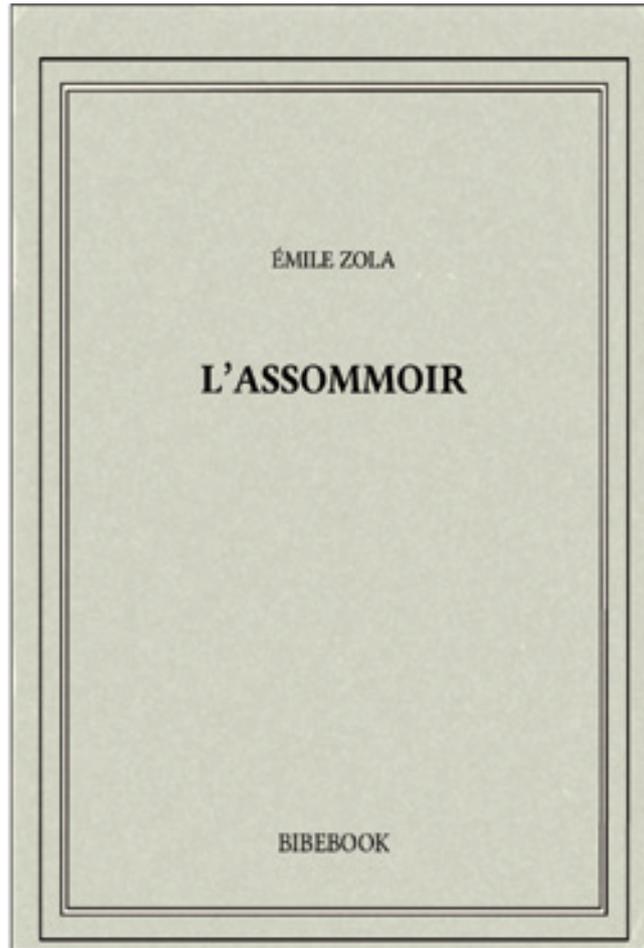
Depuis un instant, madame Vigouroux, la charbonnière, passait et repassait devant la porte.

— Eh ! madame Vigouroux ! madame Vigouroux ! hurla la société.

Elle entra, avec un rire de bête, débarbouillée, grasse à crever son corsage. Les hommes aimaient à la pincer, parce qu'ils pouvaient la pincer partout, sans jamais rencontrer un os. Boche la fit asséoir près de lui; et, tout de suite, sournoisement, il prit son genou, sous la table. Mais elle, habituée à ça, vidait tranquillement un verre de vin, en racontant que les voisins étaient aux fenêtres, et que des gens, dans la maison, commençaient à se fâcher.

— Oh ! ça, c'est notre affaire, dit madame Boche. Nous sommes les concierges, n'est-ce pas ? Eh bien, nous répondons de la tranquillité... Qu'ils viennent se plaindre, nous les recevrons joliment.

Dans la pièce du fond, il venait d'y avoir une bataille furieuse entre Nana et Augustine, à propos de la rôtissoire, que toutes les deux voulaient torcher. Pendant un quart d'heure, la rôtissoire avait rebondi sur le carreau, avec un bruit de vieille casserole. Maintenant, Nana soignait le petit Victor, qui avait un os d'oie dans le gosier; elle lui fourrait les doigts sous le menton, en le forçant à avaler de gros morceaux de sucre, comme médicament. Ça ne l'empêchait pas de surveiller



la grande table. Elle venait à chaque instant demander du vin, du pain, de la viande, pour Étienne et Pauline.

— Tiens ! crève ! lui disait sa mère. Tu me ficheras la paix, peut-être !

Les enfants ne pouvaient plus avaler, mais ils mangeaient tout de même, en tapant leur fourchette sur un air de cantique, afin de s'exciter.

Au milieu du bruit, cependant, une conversation s'était engagée entre le père Bru et maman Coupeau. Le vieux, qui la nourrissait et le vin laissaient blême, parlait de ses fils morts en Crimée. Ah ! si les petits avaient vécu, il aurait eu du pain tous les jours. Mais maman Coupeau, la langue un peu épaisse, se penchant, lui disait :

— On a bien du tourment avec les enfants, allez ! Ainsi, moi, j'ai l'air d'être heureuse ici, n'est-ce pas ? eh bien ! je pleure plus d'une fois... Non, ne souhaitez pas d'avoir des enfants.

Le père Bru hochait la tête.

— On ne veut plus de moi nulle part pour travailler, murmura-t-il. Je suis trop vieux. Quand j'entre dans un atelier, les jeunes rigolent et me demandent si c'est moi qui ai verni les bottes d'Henri IV... L'année dernière, j'ai encore gagné trente sous par jour à peindre un pont; il fallait rester sur le dos, avec la rivière qui coulait en bas. Je tousse depuis ce temps... Aujourd'hui, c'est fini, on m'a mis à la porte de partout.

Il regarda ses pauvres mains raidies et ajouta :

— Ça se comprend, puisque je ne suis bon à rien. Ils ont raison, je ferais comme eux... Voyez-vous, le malheur, c'est que je ne sois pas mort. Oui, c'est ma faute. On doit se coucher et crever, quand on ne peut plus

travailler.

— Vraiment, dit Lorilleux qui écoutait, je ne comprends pas comment le gouvernement ne vient pas au secours des invalides du travail... Je lisais ça l'autre jour dans un journal.

Mais Poisson crut devoir défendre le gouvernement.

— Les ouvriers ne sont pas des soldats, déclara-t-il. Les Invalides sont pour les soldats... Il ne faut pas demander des choses impossibles.

Le dessert était servi. Au milieu, il y avait un gâteau de Savoie, en forme de temple, avec un dôme à côtes de melon; et, sur le dôme, se trouvait plantée une rose artificielle, près de laquelle se balançait un papillon en papier d'argent, au bout d'un fil de fer. Deux gouttes de gomme, au cœur de la fleur, imitaient deux gouttes de rosée. Puis, à gauche, un morceau de fromage blanc nageait dans un plat creux; tandis que, dans un autre plat, à droite, s'entassaient de grosses fraises meurtries dont le jus coulait. Pourtant, il restait de la salade, de larges feuilles de romaine trempées d'huile.

— Voyons, madame Boche, dit obligamment Gervaise, encore un peu de salade. C'est votre passion, je le sais.

— Non, non, merci ! j'en ai jusque-là, répondit la concierge.

La blanchisseuse s'étant tournée du côté de Virginie, celle-ci fourra son doigt dans sa bouche, comme pour toucher la nourriture.

— Vrai, je suis pleine, murmura-t-elle. Il n'y a plus de place. Une bouchée n'entrerait pas.

— Oh ! en vous forçant un peu, reprit Gervaise qui souriait. On a toujours un petit

trou. La salade, ça se mange sans faim... Vous n'allez pas laisser perdre de la romaine ?

— Vous la mangerez confite demain, dit madame Lerat. C'est meilleur confit.

Ces dames soufflaient, en regardant d'un air de regret le saladier. Clémence raconta qu'elle avait un jour avalé trois bottes de cresson à son déjeuner. Madame Putois était plus forte encore, elle prenait des têtes de romaine sans les épilucher; elle les brouillait comme ça, à la croque-au-sel. Toutes auraient vécu de salade, s'en seraient payé des baquets. Et, cette conversation aidant, ces dames finirent le saladier.

— Moi, je me mettrais à quatre pattes dans un pré, répétait la concierge, la bouche pleine. Alors, on ricana devant le dessert. Ça ne comptait pas, le dessert. Il arrivait un peu tard, mais ça ne faisait rien, on allait tout de même le caresser. Quand on aurait dû éclater comme des bombes, on ne pouvait pas se laisser embêter par des fraises et du gâteau. D'ailleurs, rien ne pressait, on avait le temps, la nuit entière si l'on voulait. En attendant, on emplît les assiettes de fraises et de fromage blanc.

Les hommes allumaient les pipes; et, comme les bouteilles cachetées étaient vides, ils revenaient aux litres, ils buvaient du vin en fumant. Mais on voulut que Gervaise coupât tout de suite le gâteau de Savoie. Poisson, très galant, se leva pour prendre la rose, qu'il offrit à la patronne, aux applaudissements de la société. Elle dut l'attacher avec une épingle, sur le sein gauche, du côté du cœur. A chacun de ses mouvements, le papillon voltigeait.

— Dites donc ! s'écria Lorilleux, qui venait de faire une découverte, mais c'est sur votre établi que nous mangeons !... Ah bien ! on n'a peut-être jamais autant travaillé dessus !

Cette plaisanterie méchante eut un grand succès. Les allusions spirituelles se mirent à pleuvoir : Clémence n'avait plus une cuillerée de fraises, sans dire qu'elle donnait un coup de fer; madame Lerat prétendait que le fromage blanc sentait l'amidon; tandis que madame Lorilleux, entre ses dents, répétait que c'était trouvé, bouffer si vite l'argent, sur les planches où l'on avait eu tant de peine à le gagner. Une tempête de rires et de cris montait.

Mais, brusquement, une voix forte imposa silence à tout le monde. C'était Boche, debout, prenant un air déhanché et canaille, qui chantait le Volcan d'amour ou le Trou-pier séduisant.

C'est moi, Blavin, que je séduis les belles...

Un tonnerre de braves accueillit le premier couplet. Oui, oui, on allait chanter ! Chacun dirait la sienne. C'était plus amusant que tout. Et la société s'accouda sur la table, se renversa contre les dossiers des chaises, hochant le menton aux bons endroits, buvant un coup aux refrains. Cet animal de Boche avait la spécialité des chansons comiques. Il aurait fait rire les carafes, quand il imitait le tourlourou, les doigts écartés, le chapeau en arrière. Tout de suite après le Volcan d'amour, il entama la Baronne de Follebiche, un de ses succès. Lorsqu'il arriva au troisième couplet, il se retourna vers Clémence, il murmura d'une voix ralentie et voluptueuse :

La baronne avait du monde, mais c'étaient ses quatre sœurs, dont trois brunes, l'autre blonde, qu'avaient huit-z-yeux ravis-seurs.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 136/2024/CHUIRC**

Le 03/09/2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Labcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°136/2024/CHUIRC du 03/09/2024 pour : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU : PAPETERIE - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\*L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

879 022,40 DHS TTC (HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE VINGT-DEUX DIRHAMS QUARANTE CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES)

\*Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5369/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DES PRIX  
N°038/2024/CHUIRC**

Le 19/09/2024 à 09 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Labcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°038/2024/CHUIRC du 19/09/2024 pour :

**ACHAT D'INSTRUMENTATION MEDICO-TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION (3 lots séparés).**  
- Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

- Lot n°1 : ACCESSOIRES SYSTEME DE FLUIDES MEDICAUX ET ASPIRATION
- Lot n°2 : ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES DE MONITORAGE PHYSIOLOGIQUE
- Lot n°3 : ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES DES MONITRAGES (PAPIER + VENTOUSE)
- Lot n°4 : ACCESSOIRES POUR HISTOIRI ELECTRIQUES
- Lot n°5 : ACCESSOIRES D'ELECTROCHIRURGIE
- Lot n°6 : ACCESSOIRES D'ANESTHESIE RESPIRATOIRE
- Lot n°7 : ACCESSOIRES DU HISTOIRI ELECTRIQUE EMED SPECTRUM
- Lot n°8 : ACCESSOIRES DE CONSULTATION O.R.L.
- Lot n°9 : CONSOMMABLE ET ACCESSOIRES DE LA CHIRURGIE MAXILLO FACIALE
- Lot n°10 : DIVERS
- Lot n°11 : ACCESSOIRES LASER OPHTALMO
- Lot n°12 : ACCESSOIRES POUR LA RADIOLOGIE
- Lot n°13 : PETIT MATERIEL DE STERILISATION
- Lot n°14 : CONSOMMABLES POUR PNEUMOLOGIE
- Lot n°15 : ACCESSOIRES POUR POLYSOMNOGRAPHIE
- Lot n°16 : CONSOMMABLES POUR ONCOLOGIE
- Lot n°17 : PETIT MATERIEL DU BLOC OPERATOIRE (INSTRUMENTATION)
- Lot n°18 : CONSOMMABLE POUR NEUROLOGIE
- Lot n°19 : CONSOMMABLE POUR L'EPREUVE D'EFFORT DE MARQUE (MORTARA / XSCRIBE)
- Lot n°20 : ACCESSOIRES D'ELECTROSTIMULATION, ELECTRODIAGNOSTIC ET ULTRASON
- Lot n°21 : ACCESSOIRE POUR RESPIRATIONS HAMILTON
- Lot n°22 : GENERATEUR LIGASURE COVIDIEN
- Lot n°23 : MATERIEL DE LAPAROSCOPIE
- Lot n°24 : MATERIEL HYSTEROSCOPIE OPERATOIRE
- Lot n°25 : MATERIEL DE LA GASTRO
- Lot n°26 : ACCESSOIRES DE NUMERISEUR FUJI
- Lot n°27 : LES AMPOULES
- Lot n°28 : ACCESSOIRE POUR RESPIRATEURS DATED OHMEDA
- Lot n°29 : ACCESSOIRES POUR RESPIRATEURS UFAS
- Lot n°30 : ACCESSOIRES POUR ECHOGRAPHIE MINDRAY
- Lot n°31 : ACCESSOIRES DE L'ECHE / LOGIQP
- Lot n°32 : ACCESSOIRES DU SCOPE AMAGNETIQUE
- Lot n°33 : ACCESSOIRES PEA ECLIPS EP 15

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* L'estimation des coûts des prestations en dirhams toutes taxes comprises établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n°1 : 1 768 506,00 (Un million sept cent soixante-huit mille cinq cent six dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°2 : 2 852 104,08 (Deux millions huit cent cinquante deux mille cent quatre dirhams et huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°3 : 351 684,00 (Trois cent cinquante et un mille six cent quatre vingt quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°4 : 27 961,20 (Vingt-sept mille neuf cent soixante et un dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°5 : 972 648,00 (Neuf cent soixante quatre mille six cent quarante huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°6 : 960 072,00 (Neuf cent soixante mille soixante deux dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°7 : 290 914,40 (Quatre-vingt-dix mille neuf cent quatorze dirhams et quarante centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°8 : 1 283 311,20 (Un million deux cent quatre-vingt-trois mille trois cent onze dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°9 : 574 941,00 (Cinq cent soixante quatre mille neuf cent quarante et un dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°10 : 634 441,68 (Six cent trente quatre mille quatre cent quarante et un dirhams et soixante-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°11 : 134 424,00 (Cent trente quatre mille quatre cent vingt-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°12 : 1 981 222,43 (Un million neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-deux dirhams et quarante-trois centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°13 : 311 544,00 (Trois cent onze mille cinq cent quarante quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°14 : 59 400,00 (Cinquante-neuf mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°15 : 110 752,00 (Dix mille sept cent cinquante-deux dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°16 : 96 000,00 (Quatre-vingt-seize mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°17 : 303 557,04 (Trois cent trois mille cinq cent cinquante sept dirhams et quatre centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°18 : 224 928,00 (Deux cent vingt-quatre mille neuf cent vingt huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°19 : 41 529,60 (Quarante et un mille cinq cent vingt-neuf dirhams et soixante centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°20 : 16 999,20 (Seize mille neuf cent quatre vingt dix neuf dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°21 : 142 524,00 (Cent quarante-deux mille cinq cent vingt-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°22 : 525 000,00 (Cinq cent vingt-cinq mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°23 : 312 691,20 (Trois cent douze mille six cent quatre-vingt-une dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°24 : 153 612,00 (Cent cinquante-trois mille six cent douze dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°25 : 257 826,00 (Deux cent cinquante-sept mille huit cent vingt-six dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°26 : 122 151,00 (Cent vingt-deux mille cent cinquante et un dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°27 : 186 468,00 (Cent quatre-vingt-six mille quatre cent soixante-huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°28 : 161 167,20 (Cent soixante et un mille cent soixante-sept dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°29 : 43 008,00 (Quarante-trois mille huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°30 : 206 220,00 (Deux cent six mille deux cent vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°31 : 56 000,40 (Cinquante-six mille dirhams et quarante centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°32 : 42 000,00 (Quarante-deux mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°33 : 67 038,40 (Soixante-sept mille trente-huit dirhams et quarante centimes toutes taxes comprises)

\*Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32- 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 5370/PA



Société de développement local  
« CASABLANCA BAÏA S.A »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° d'appel d'offres	Objet De l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire En dirhams	Estimation financière du marché en Dirhams TTC
N°AQ/CR/16/2024	TRAVAUX DE CONFORTEMENT DES TALUS AU NIVEAU DU ROND-POINT BACHROU	Le 16/09/2024 à 11 heures	114 000,00DH	5 700 000,00 DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée au sites des projets le 26 Aout 2024 à 10 Heures. Le Rendez-Vous est fixé au niveau du rond-point BACHROU

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
la société CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
[casabaia@casabaia.ma](mailto:casabaia@casabaia.ma)



Statut: Anonyme au capital de 42.280.000,00 - CNRS n° 762876 - N° 138891 - RC 162801 - Patente 34177907  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73  
[casabaia@casabaia.ma](mailto:casabaia@casabaia.ma)

N° Vert 0800 004 545 • Case Red • Case Blue • Case Blue

N° 093/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BENGHAZIE  
COMMUNE DE FOALATE

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES MARCHÉS PUBLICS DE LA COMMUNE FOALATE AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Objet de l'appel à la concurrence	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévisionnelle de la publication de l'appel à la concurrence	Contenus de service concernés	Marchés réservés P.M.C.
Travaux d'alimentation en eau potable	Travaux	Douar oled boursis et majouch	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> semestre	Services des marchés	-----
Travaux d'alimentation en eau potable	Travaux	Douar gousssem	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> semestre	Services des marchés	-----
Travaux de construction des bornes fontaines	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> semestre	Services des marchés	-----
travaux d'aménagement des pistes rurales	Travaux	différents douars de la commune foalate	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> semestre	Services des marchés	-----
Location de souk hebdomadaire	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> semestre	Services des marchés	-----
Location de l'abattoir communal	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> semestre	Services des marchés	-----

N° 5371/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Benghazie  
Préfecture de Sid Bouoizmane  
Commune de Sid Bouoizmane

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 01/2024 et 02/ 2024**

Il sera procédé à la suite des réunions de la Commune de Sid Bouoizmane à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivants :

N° d'appel d'offre	Canton prévisionnel	L'estimation des coûts mensuels établis par le maître d'ouvrage	Objet	Date et heure d'ouverture
01/2024	14 000,00 dirhams	50 000,00 dirhams	- location souk hebdomadaire de 01/01/2025 au 31/12/2025	Lundi 02/09/2024 à 10 h matin
02/2024	5000,00 dirhams	5 000,00 dirhams	- location puits de 01/01/2025 au 31/12/2026	Lundi 02/09/2024 à 11 h

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau de régie de recettes de la Commune de Sid Bouoizmane, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 19 et 20 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de la Commune de Sid Bouoizmane.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer au portail des marchés publics : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)
- Les pièces justificatives à fournir sont celles désignées par l'article 5 du règlement de la consultation.

**NB : Au cas où les appels d'offres précités sont déclarés infructueux, des nouvelles séances d'ouverture des plis seront tenues comme suit.**

N° d'appel d'offre	Canton prévisionnel	L'estimation des coûts mensuels établis par le maître d'ouvrage	Objet	Date et heure d'ouverture
01/2024	14 000,00 dirhams	50 000,00 dirhams	- location souk hebdomadaire de 01/01/2025 au 31/12/2025	Lundi 02/09/2024 à 10 h matin
02/2024	5000,00 dirhams	5 000,00 dirhams	- location puits de 01/01/2025 au 31/12/2026	Lundi 02/09/2024 à 11 h

N° 5372/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
الجهة الوصية  
جماعة بوسكورة  
مدرسة الصالح  
معملة الملتك الجماعية

**إعلان عن إيداع مشروع قرار** يعلن أن المتلعة العامة تلتقي بإحداث طريق جماعية وتخطيط حدودها تربط بين مدار غابة بوسكورة والطريق الإقليمية 3011 على مستوى المنشأة الفنية للطريق السيار مع نزع ملكية العقارات اللازمة لهذه الغاية والإعلان أن في ذلك منلعة عامة.

طينة مدة شهرين من التاريخ الذي يوافق تاريخ نشر مشروع القرار لصدقه أسلفه في الجريدة الرسمية عدد 5832 بتاريخ 7 أشت 2024 يوجد ملف البعث والسبل المد لتكوين الملاحظات والتصريحات رهن إشارة العموم بغير جماعة بوسكورة خلال أوقات العمل الإدارية.

مشروع قرار

إحداث طريق جماعية وتخطيط حدودها تربط بين مدار غابة بوسكورة والطريق الإقليمية 3011 على مستوى المنشأة الفنية للطريق السيار مع نزع ملكية العقارات اللازمة لهذه الغاية والإعلان أن في ذلك منلعة عامة.

إن رئيس مجلس جماعة بوسكورة .

بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 من رمضان 1436 هجرية (07 يوليوز 2015) بتفليح القانون رقم 113.14 المتعلق بالجماعات .

بناء على القانون رقم 90/12 المتعلق بالتصوير الصادر بتفليح الظهير الشريف رقم 1.92.31 المؤرخ فسي 15 مسنن ذي الحجة 1422 هـ الموافق 17 يوليوز 1992.

بناء المرسوم رقم 2.92.832 الصادر في 27 ربيع الآخر 1414 هـ الموافق 14 أكتوبر 1993 بتطبيق القانون رقم 90/12 المشار إليه أعلاه .

وتطبيقاً لأحكام القانون رقم 7/81 المتعلق بنزع الملكية لأجل المنفعة العامة وبالإحتلال المؤقت الصادر بتفليح الظهير الشريف رقم 1.81.254 المؤرخ في 11 رجب 1402 هـ ( 06 ماي 1982).

وتطبيقاً للمرسوم رقم 2.82.382 الصادر في 02 رجب 1403 هـ ( 16 أبريل 1983) في شأن تطبيق القانون رقم 7/81 المشار إليه أعلاه.

وبناء على مقرر مجلس جماعة بوسكورة المتخذ خلال دورته العادية المنعقدة بتاريخ 01 فبراير 2023 والقاضي بالمصادقة على بعدت الطريق الربطة بين مدار غابة بوسكورة والطريق الإقليمية 3011 على مستوى المنشأة الفنية للطريق السيار .

قصر ما يلسي

الفصل الأول

يعلن أن المتلعة العامة تلتقي بإحداث طريق جماعية وتخطيط حدودها تربط بين مدار غابة بوسكورة والطريق الإقليمية 3011 على مستوى المنشأة الفنية للطريق السيار .

الفصل الثاني

نزع بناء على ذلك مسلكية القطع الأرضية اللازمة لهذه الغاية المبينة في الجدول أسلفه كما رسمت حدودها بمداثية ملونة في التصميم الملحق بأصل هذا القرار.

ملاحظات	المسلكة المتزوعة ب م	أسماء الملاكين أو المفروض أنهم الملاكون	رقم الرسم الطاري	رقم القطع الأرضية بالتصميم
	3546	شركة بوسكورة food invest	33/1175	P1
	3595	بناتي سعد ومن معه	س/26943	P2
	4015	بناتي اسماعيل ومن معه	س/46492	P3
	606	الدولة المغربية الملك الخاص	س/47752	P4
	1592	أفراد بنجلون ومن معه	س/47755	P5
	719	خاند بوزويغ ومن معه	47/11042	P6
	504	خديجة بنيس	33/16674	P7
	83	شركة أفريقيا المغربية S.M.D.C	33/16675	P8

المادة الثالثة: ينشر مشروع القرار بالجريدة الرسمية .

N° 5373/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 45AOM/SNRT/2024**  
 Le 20/09/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

1. Elaboration des études techniques et le suivi des travaux de construction du site de diffusion TV/FM de la SNRT à ANOUNFEG (P. Agadir Ida-Outanane)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 000,00 Dhs
- L'estimation des coûts

des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 200 000,00 DHS TTC

- Une visite des lieux est prévue :
- le 02/09/2024 à 11H au centre de la SNRT à AN-NOUFEQ (P.AGADIR)/ Point de rencontre : Etat-major de la gendarmerie royale à Agadir. (Voir article 11 du règlement de consultation pour plus d'informations)
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article n°12 du règlement de consultation.
- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règle-

ment de la consultation.  
**N° 5380/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Ministère de la santé Et de la protection sociale  
 Centre hospitalier provincial TATA  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION**  
**N° 07 /2024-CHP TATA**  
 Le 29 août 2024 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial Tata relevant du la délégation de la santé et la protection sociale de Tata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration.  
**N° 07 /2024/CHPTATA** pour l'hygiène et nettoyage des locaux et services de centre hospitalier provincial de Tata relevant de la délégation du Ministère de la santé et de la protection sociale de TATA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de : 963 256,32 DHS (Neuf cent

soixante-trois Mille deux cent cinquante-six virgule trente-deux centime).  
 Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé à : 19 000,00 DHS (Dix-neuf mille dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
**N° 5381/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 REGION DRAA TAFILALET  
 PROVINCE D'OUARZAZATE  
 COMMUNE

**D'OUARZAZATE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 30/SDT/2024**  
 Le 05 Septembre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à : Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour la : Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement d'un parking à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 100.080,00 Dhs (Cent mille quatre vingt Dirhams); T.T.C : Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : 1.500,00Dh (Mille cinq cent dirhams).  
 Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les candidats doivent fournir les copies certifiées conforme à l'original des certificats d'agrément suivant : domaines d'activités : D14, D15, D16 et D17.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
**N° 5382/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Intérieur**  
**Région Beni Mellal-Khenifra**  
**Province de Khouriga**  
**Commune d'Ouled Abdoune**

**Avis au Public**

Le président de la commune d'Ouled Abdoune porte à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement du centre d'Ouled Abdoune (plan n° 04/2024 et son règlement d'aménagement) sera déposé au siège de la commune, pour une enquête publique d'une durée d'un mois à compter du 19/08/2024.

Pendant cette durée, les intéressés peuvent prendre connaissance du projet du plan d'aménagement et du règlement d'aménagement l'accompagnant au siège de la commune, et inscrire leurs éventuelles remarques dans le registre destiné à cette fin, pendant les heures de travail administratif.

**N° 5375PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**  
**DEPARTEMENT DU PORT DE SAFI VILLE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**33/AOO/DPSB/ANP/2024**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 04/09/2024 à 10h00 Il sera procédé, dans les locaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**ADRES DE CERTIFICATION ET DE SUIVI DU PORT DE SAFI VILLE SELON LES NORMES ISO 9001 VERSION 2015 ISO 14001 VERSION 2015 ET ISO 45001 VERSION 2018**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09/04/2014. Tous les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1 200,00 MILLE DEUX CENT DIRHAMS**

L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **114 000,00 TTC CENT QUATRE MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRIS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article 19 du règlement du 09/04/2014 et de la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **22/08/2024 à 10h00** DEPARTEMENT DU PORT DE SAFI VILLE

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Safi et Région ou à la Division Support - Bureau des Marchés - au lot 22 route de Oualidia - EL Jeddah -

**Tel : 05 29 05 99 49 - 06 20 60 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.**

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Safi et Région  
 Direction du Port de Safi et Région, Km 12, Route Oualidia, BP 2182, El Jeddah (Porte principale)  
**Tel : 05-29-05-99-49 / 06-20-60-51-82 / 06-20-60-51-82 Fax : 05-23-34-54-31**

**N° 5374/PA**

**ANP**  
 Agence Nationale des Ports  
 Agence Nationale des Ports  
 Direction du Port de Jorf Lasfar et Région

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION**

**AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**N° 22/AOO/DPR/ANP/2024**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 29 Août 2024 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES ESPACES VERTS PORTS DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **496 955, 82 DHS HTT** soit en lettres **Quatre Cent Quatre-vingt-seize Mille Neuf Cent Cinquante-Cinq Dirhams et Quatre Vingt Deux Centimes Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **8 900, 00 DHS (Huit Mille Neuf Cent Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1672-23 du 4 Jijla 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **19/08/2024 à 11h00** au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
**Pour les sociétés marocaines:**  
 Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du IPT délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau

**SECTEUR: V QUALIFICATION: VI CLASSE:3**  
**Pour les sociétés non installées au Maroc:**  
 Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région ou à la Division Support - Bureau des Marchés - au lot 22 route de Oualidia - EL Jeddah -

**Tel : 05 29 05 99 49 - 06 20 60 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.**

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région  
 Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 12, Route Oualidia, BP 2182, El Jeddah (Porte principale)  
**Tel : 05-29-05-99-49 / 06-20-60-51-82 / 06-20-60-51-82 Fax : 05-23-34-54-31**

**N° 5374/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Mellal\_Khénifra  
Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal  
-Province de Beni-Mellal-  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 28/2024/DPA/4/SAHA  
Du 06/09/2024  
A 10 Heures

Le 06/09/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet : Assistance technique pour la supervision, le suivi et le contrôle des travaux d'aménagement hydro-agricole, et travaux d'aménagement des pistes rurales prévus dans le cadre du programme d'appui au développement inclusif et durable des zones agricoles et rurales province de Beni Mellal  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publiques : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
• L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million

cent trente et un mille Dirhams (1 131 000.00 DH TTC).  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt deux mille dirhams (22 000.00 DH).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.  
N° 5385/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 14/2024  
Le 04/09/2024 à 11h00min , il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna sis à la Direc-

tion Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°14/2024 du 04/09/2024 pour : Travaux de fixation des dispositifs de retenue au niveau du réseau routier de la DPETL. D'El Kelaa des Sraghna-Province d'El Kelaa des Sraghna-  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-vingt-un mille six cents dirhams (81 600.00 DHS TTC).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille deux cent dirhams (1 200.00 DHS)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 5386/PA



AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/CB/16/2024 RELATIF AU TRAVAUX DE CONFORTEMENT DES TALUS AU NIVEAU DU ROND-POINT BACHKOU

La Société Casablanca Baïa porte à la connaissance des concurrents et du grand public que la modification suivante est apportée à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° AO/CB/16/2024 ; publié le 05 aout 2024 dans les journaux LIBERATION N°10283 Et ALITTIHAD ELJCHIRAKI N°13811

Modification apportée au :

- Date d'ouverture des plis :

La date d'ouverture des plis prévue le 16 septembre 2024 est modifiée au 26 Aout 2024 à 11 heure.

- Date de visite des lieux :

La date de visite des lieux prévue le 26 aout 2024 est modifiée au 15 aout 2024 à 10 heure.

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.



14, Avenue Mers Sultan -4ème étage, N°22-(20 130) Casablanca

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société Casablanca Baïa  
Tél : +212 5 22 36 87 74/ fax : +212 5 22 36 87 73  
[casablanca@casabaia.ma](mailto:casablanca@casabaia.ma)



N° 094/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION SOUSS MASSA  
PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA  
COMMUNE TASSEGBELT



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°06/2024

Le mardi 03 septembre 2024 à 10h00 matin , il sera procédé dans la salle des réunions assiégede la commune de TASSEGBELT, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert national sur offresdes prix relatif à : EN LOT UNIQUE

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE PROXIMITE AU DOUARANZADE COMMUNE TASSEGBELT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 549.630,00DHS TTC (CINQ CENT QUARANTE NEUF MILLE SIX CENT TRENTE DIRHAMS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00DHS DIX MILLE DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du règlement de Consultation.

♦ N.B

Le dossier technique doit comprendre :  
Il est exigé la production de certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale suivant :

Nouveau système :

Secteur	Qualification exigées	Classe
0	02	5

N° 5383/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION SOUSS MASSA  
PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA  
COMMUNE TASSEGBELT



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°07/2024

Le mardi 03 septembre 2024 à 12h00 midi, il sera procédé dans la salle des réunions assiégede la commune de TASSEGBELT, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert national sur offresdes prix relatif à : EN LOT UNIQUE

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN TERRAIN SPORTIF AU CENTRE TAALAT COMMUNE TASSEGBELT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la sommeDe 543.732,00 DHSTTC (CINQ CENT QUARANTE TROIS MILLE SEPT CENT TRENTE DEUX DIRHAMS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00DHS DIX MILLE dirhams .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du règlement de Consultation.

♦ N.B

Le dossier technique doit comprendre :  
Il est exigé la production de certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale suivant :

Nouveau système :

Secteur	Qualification exigées	Classe
0	02	5

N° 5384/PA

STE -EXTRALLAGE BIO-SARL/AU  
CONSTITUTION  
Dénomination: Sté «EX-TRALLAGE BIO-SARL/AU.  
Activité: Production de sacs non tisse biodégradables; Production des papiers (boîte et plateau et Goblet Cartonné); L'importation et L'exportation (marchand ou intermédiaire effectuant); Recyclage de tissu et de papier cartonné.  
Adresse: Hay Mly El Miloud Rue 14 N° 6, Oujda.  
Capital social: 100.000,00Dhs.  
Durée: 99 ans.  
Associé Gérant Unique: MR RADDAH Mohammed  
CIN N° F426601.  
R.C N°: 42941 au Tribunal de Commerce d'Oujda.  
N° 5387/PA

CONSTITUTION.  
Aux termes d'un acte SSP en date du 09/07/2024, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : SOCIETE WASSIT PLUS  
Forme juridique : SARL/AU  
Capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en mille parts sociales de 100,00 Dhs chacune, toutes attribuées à : Monsieur Abderrahim BENKHALDOUNE : 1000 parts sociales  
Objet de la société : AGENCE IMMOBILIERE.  
Gérance : Monsieur Abderrahim BENKHALDOUNE nommée gérant pour une durée indéterminée.  
Durée : 99 ans à compter du 05/08/2024, date d'immatriculation au registre de commerce.  
Siège social : AL AZHAR I 14 IMM 51 N°10 AHL LOGHLAM CASABLANCA.  
Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 05/08/2024 S/N 00929286 RC: 636673.  
N° 5388/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE MOHAMEDIA  
COMMUNE AIN HARROUDA  
DIRECTION DES SERVICES SERVICE TECHNIQUE  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE  
N° 10/2024  
Le : 03 Septembre 2024 à 11heure il sera procédé, à la salle de la réunion de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres de prix N° 10/2024 du 03 Septembre 2024 pour :  
- Fourniture de matériels de pavésoiment à la commune Ain Harrouda  
Le dossier d'appel d'offres est à télécharger à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 560 000,00 dhs TTC (Un million cinq cent soixante mille dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 31 000,00DH TTC (Trente-un mille dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
N° 5389/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE MOHAMEDIA  
COMMUNE AIN HARROUDA  
DIRECTION DES SERVICES SERVICE TECHNIQUE  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE  
N° 11/2024  
Le : 22 Aout 2024 à 11heure il sera procédé, à la salle de la réunion de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié, sur offres de prix N° 11/2024 du 22 Aout 2024 pour :  
- Fourniture et pose des plaques des noms des rues à la commune Ain Harrouda  
Le dossier d'appel d'offres est à télécharger à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 277 272,00 dhs TTC (Deux cent soixante-dix-sept mille deux cent soixante-deux dirhams TTC)  
Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 500,00DH TTC (Cinq mille cinq cent dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
N° 5390/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE MOHAMEDIA - COMMUNE AIN HARROUDA  
DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES  
Le : 22 Aout 2024 à 12 heure il sera procédé, à la salle de la réunion de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix :  
• Fourniture de sacs plastiques (Sac poubelle) à la commune Ain Harrouda  
Le dossier d'appel d'offres est à télécharger à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 290 400,00 Dh TTC (Deux cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dirhams TTC)  
Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 000,00 Dh TTC (Cinq mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 500,00 DHS (mille cinq cents dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 75.600,00 DHS (soixante-quinze mille six cents dirhams).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1.500,00 DHS (mille cinq cents dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 277 272,00 dhs TTC (Deux cent soixante-dix-sept mille deux cent soixante-deux dirhams TTC)  
Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 500,00DH TTC (Cinq mille cinq cent dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
N° 5391/PA

ET TRAVAUX  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX  
N° : 13/2024  
Le : 22 Aout 2024 à 12 heure il sera procédé, à la salle de la réunion de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix :  
• Fourniture de sacs plastiques (Sac poubelle) à la commune Ain Harrouda  
Le dossier d'appel d'offres est à télécharger à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 290 400,00 Dh TTC (Deux cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dirhams TTC)  
Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 000,00 Dh TTC (Cinq mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 500,00 DHS (mille cinq cents dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 75.600,00 DHS (soixante-quinze mille six cents dirhams).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1.500,00 DHS (mille cinq cents dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 277 272,00 dhs TTC (Deux cent soixante-dix-sept mille deux cent soixante-deux dirhams TTC)  
Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 500,00DH TTC (Cinq mille cinq cent dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
N° 5391/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Région Dakhla  
Oued Eddahab  
Province Oued Eddahab  
Cercle El Argoub  
Caïdat Imlili  
Commune Imlili  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
N° 08/CI/2024  
Le jeudi 29 aout 2024 à 11 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la commune IMLILI, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :  
ACQUISITION D'UN CAMION-CITERNE ET D'UNE VOTURE DE SERVICE AU PROFIT DE LA COMMUNE IMLILI  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (Vingt-mille Dirhams .00 CTS)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage sont fixée à la somme de : 000 440 1 Dhs TTC (Un million quatre cent quarante mille DIRHAM .00 CTS)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation  
N° 5392/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE CHICHAOUA  
COMMUNE SIDI MOKHTAR  
Avis d appel d offres ouvert simplifié  
N° : 06 /2024  
Jeudi 22 Aout 2024 à 11 heures matin, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune Sidi Mokhtar à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié N 06 /2024 pour :  
ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE :  
• RECONSTRUCTION DU MUR DE CLÔTURE ET AMÉNAGEMENT DU TERRAIN COMMUNAL DE FOOTBALL D'UNE SUPERFICIE DE 18757 m² au quartier ELIDARI  
• AMÉNAGEMENT DE QUATRE TERRAINS OMNISPORTS AUX QUARTIERS :  
ERRIAD-TAKADDOUM-ELIDARI-EL BASSATINE  
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 75.600,00 DHS (soixante-quinze mille six cents dirhams).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1.500,00 DHS (mille cinq cents dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N 2-22-431 (8 mars 2023).  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° : 08 du règlement de consultation.  
Les concurrents sont invités à fournir une copie conforme des certificats d'agrément des domaines d'activités suivants : D14 - D17 - D18 délivré par le ministère de l'équipement et du transport.  
N° 5393/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°A0SS/15/2024  
Le Jeudi 22 Aout à 11Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes:  
**Plan de campagne 2024 : Travaux de traitement des dégradations des routes RP 4246 du PK0+000 au PK 10+000 et RP4235 du PK10+300 au PK18+404 en sections discontinues -Province de Sidi Slimane.**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Ann Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de Dix huit mille dirhams (18 000,00dhs) ; il doit être établi au nom du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane et doit être dématérialisé.  
L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix sept mille trois cent quatre vingt et un dirhams et douze centimes (1 187 381,12 dhs TTC).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 10 du règlement de consultation.  
Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application à l'arrêté de madame la Ministre de l'Economie et des Finances n° 1692-23 du 23/06/2023.  
Dossier technique comprenant:  
Les concurrents doivent fournir une Copie du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises. Il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes:  

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B	4	B3 ; B5

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N 2-22-431 (8 mars 2023).  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° : 08 du règlement de consultation.  
Les concurrents sont invités à fournir une copie conforme des certificats d'agrément des domaines d'activités suivants : D14 - D17 - D18 délivré par le ministère de l'équipement et du transport.  
N° 5393/PA  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Direction Régionale de Fes-Meknes  
Délégation Provinciale d'El Hajeb  
Le Centre Hospitalier Provincial El Hajeb  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DE PRIX  
N° 14/2024/CHP/ELH (SEANCE PUBLIQUE)  
Le 05/09/2024 à 10H00mn, il sera procédé dans le Bureau de Directeur du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres de prix N° 14/2024/CHP/ELH du 05/09/2024 Pour : - Achat et Installation d'un Onduleur pour le Service de Radiologie du CHP El-Hajeb - Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : 360 000,00 DH (Trois Cent Soixante Mille Dirhams)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00DH (Six mille Dirhams)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
La Documentation techniques exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés du CHP El Hajeb au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « documents techniques ». Le dépôt et le retrait des documents techniques peuvent être effectués par voie électronique via l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) dans l'emveloppe : Dossier Administratif.  
Il est prévu une visite des lieux le 29/08/2024 à 10h00min  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.  
N° 5394/PA

**JH MATERIAUX SARL**  
 1- Au terme d'une décision datée du 20/06/2024 de l'Associé unique de la société JH MATERIAUX SARL AU, au capital de 100.000,00DHS, dont le siège social est établi au 46, BOULEVARD ZERKTOUNL 2EME ETAGE, APPT N°6, CASABLANCA il a décidé ce qui suit:  
 1- le transfert du siège social de la société à ANGLE BOULEVARD EL KHALIL ET RUE 16, N° 1 et 3, HAY MOULAY ABDELLAH, CASABLANCA.  
 2- La modification de l'article 3 des statuts de la société.  
 Il- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/08/2024 sous le N° 928950.  
**LE GERANT**

**N° 5396/PA**

**CONSTITUTION D'UNE SARL AU.**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/07/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
**DENOMINATION:** = STAINLESS ART- SARL AU  
**OBJET:** ENTREPRENEUR DE MINUSERIE ALLUMINIUM ET EN INOX.  
**SIÈGE SOCIAL:** 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.  
**DURÉE:** 99 Années, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.  
**CAPITAL SOCIAL:** Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèces et réparties comme suit :

- **MR FATHEDDINE MOHAMED:** 1000 PARTS SOCIALES
- TOTAL:** 1000 PARTS SOCIALES
- ANNEE SOCIALE:** Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- GERANCE:** La société est gérée par MR FATHEDDINE MOHAMED pour une durée illimitée.

**DEPOT LEGAL:**  
 Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/08/2024 sous le N° 0928835, et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro : 636253  
 Pour Extrait et Mention  
**LA GERANCE**

**N° 5397/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI**  
**FACULTE DES SCIENCES PROVINCE – EL JADIDA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 07/CB/FSJ/2024**  
 Le Jeudi 12 Septembre 2024 à 14 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert N° 07/CB/FSJ/2024, ayant pour objet : - LA CONCESSIION POUR L'EXPLOITATION DE LA BUQUETTE DE LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA en lot uniques.

L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée comme suit : 100 000,00 DHS/ TTC (Cent Mille Dirhams toute taxe comprises) Ainsi que leur cautionnement provisoire (La caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics) est : 2 000,00 DHS (Deux Mille Dirhams)

reana.  
 Lot n°2 : Fournitures Informatiques.  
 Lot n°3 : Consommables pour imprimantes.  
 L'estimation financière du maître d'ouvrage Toutes Taxes Comprises est fixée comme suit :  
 Lot N°1 : 39 112,92 DHS/ TTC (Trente-neuf mille cent douze Dirhams et quatre-vingt-douze centimes).  
 Lot N°2 : 80 497,20 DHS/ TTC (Quatre-vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept Dirhams et vingt centimes).  
 Lot N°3 : 55 882,84 DHS/ TTC (Cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-deux Dirhams et quatre-vingt-quatre centimes).  
 Ainsi que leur cautionnement provisoire (La caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics) est : Lot N° 01 : 700,00 DHS (Sept Cent Dirhams).

Lot N° 02 : 1500,00 DHS (Mille Cinq Cent Dirhams).  
 Lot N° 03 : 1000,00 DHS (Mille Dirhams).  
 Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de la consultation.  
**N° 5398/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI**  
**FACULTE DES SCIENCES PROVINCE – EL JADIDA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/CB/FSJ/2024**  
 Le Jeudi 12 Septembre 2024 à 14 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert N° 07/CB/FSJ/2024, ayant pour objet : - LA CONCESSIION POUR L'EXPLOITATION DE LA BUQUETTE DE LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA en lot uniques.

L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée comme suit : 100 000,00 DHS/ TTC (Cent Mille Dirhams toute taxe comprises) Ainsi que leur cautionnement provisoire (La caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics) est : 2 000,00 DHS (Deux Mille Dirhams)

Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation. Une visite des lieux sera organisée par le maître d'ouvrage le 06 Septembre 2024 à 11 heures à la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida.

**N° 5399/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI**  
**FACULTE DES SCIENCES PROVINCE – EL JADIDA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/MS/FSJ/2024**  
 Le Jeudi 19 Septembre 2024 à 14 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert N° 08/MS/FSJ/2024, ayant pour objet : = ACQUISITION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE POUR LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA (11 LOTS). =

LOT N° 01 : Matériel d'incubation (Article N° : B1, B2, B3)  
 LOT N° 02 : Outil de terrain (Article N° : B4, B5)  
 LOT N° 03 : Matériel de déminéralisation (Article N° : B6)  
 LOT N° 04 : Appareillage de centrifugation (Article N° : B7)  
 LOT N° 05 : Matériel de Travaux pratiques (Article N° : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13)  
 LOT N° 06 : Matériel de Chimie commun (Article N° : C14)  
 LOT N° 07 : Matériel de Chimie Physique (Article N° : C15)  
 LOT N° 08 : Matériel de Laboratoire de recherche (Article N° : C16)  
 LOT N° 09 : GPS de terrain (Article N° : G1, G2)  
 LOT N° 10 : Matériel de Travaux pratiques Physique atomique (Article N° : P1, P2, P3, P4, P5)  
 LOT N° 11 : Matériel d'énergie solaire (Article N° : P6, P7, P8, P9)

L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée en Dirhams Hors taxe hors droits de douane comme suit :  
 Lot N° 01 : 33 800,00 (Trente-trois mille huit cents Dirhams)

Lot N° 02 : 30 000,00 (Trente mille Dirhams)  
 Lot N° 03 : 7 000,00 (Sept mille Dirhams)  
 Lot N° 04 : 41 000,00 (Quarante et un mille Dirhams)  
 Lot N° 05 : 151 665,00 (Cent cinquante et un mille six cent soixante-cinq Dirhams)  
 Lot N° 06 : 31 500,00 (Trente et un mille cinq cents Dirhams)  
 Lot N° 07 : 45 000,00 (Quarante-cinq mille Dirhams)  
 Lot N° 08 : 6 000,00 (Six mille Dirhams)  
 Lot N° 09 : 99 360,00 (Quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante Dirhams)  
 Lot N° 10 : 131 718,00 (Cent trente et un mille sept cent dix-huit Dirhams)  
 Lot N° 11 : 18 618,00 (Dix-huit mille six cent dix-huit Dirhams)

Ainsi que leur cautionnement provisoire (La caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics) est :  
 Lot N° 01 : 600,00 DHS (Six Cents Dirhams)  
 Lot N° 02 : 600,00 DHS (Six Cents Dirhams)  
 Lot N° 03 : 100,00 DHS (Cent Dirhams)  
 Lot N° 04 : 800,00 DHS (Huit Cents Dirhams)  
 Lot N° 05 : 3 000,00 DHS (Trois mille Dirhams)  
 Lot N° 06 : 600,00 DHS (Six Cents Dirhams)  
 Lot N° 07 : 900,00 DHS (Neuf Cents Dirhams)  
 Lot N° 08 : 100,00 DHS (Cent Dirhams)  
 Lot N° 09 : 1 800,00 DHS (Mille Huit Cents Dirhams)  
 Lot N° 10 : 2 500,00 DHS (Deux Mille Cinq Cents Dirhams)  
 Lot N° 11 : 300,00 DHS (Trois Cents Dirhams)

Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de la consultation. Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du bureau des Appels d'offres de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, au plus tard le Mercredi 18 Septembre 2024 avant 17 heures, ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

**N° 5400/PA**

**ROYAUME DU MAROC**

**UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI**  
**FACULTE DES SCIENCES PROVINCE – EL JADIDA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 09/MI/FSJ/2024**  
 Le Jeudi 19 Septembre 2024 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international ouvert N° 09/MI/FSJ/2024, ayant pour objet : = ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA. (06 LOTS). =

LOT N° 01 : ORDINATEURS PORTABLES  
 LOT N° 02 : STATION DE TRAVAIL  
 LOT N° 03 : ORDINATEURS PORTABLES D  
 LOT N° 04 : ORDINATEURS POUR LES DEPARTEMENTS  
 LOT N° 05 : ECRANS  
 LOT N° 06 : IMPRIMANTES

L'estimation financière du maître d'ouvrage en dirhams toutes taxes comprises (TTC) est fixée comme suit :  
 Lot N°01 : 86 400,00 DHS (Quatre-vingt-six mille quatre cents Dirhams).  
 Lot N°02 : 84 000,00 DHS (Quatre-vingt-quatre mille Dirhams).  
 Lot N°03 : 120 000,00 DHS (Cent vingt mille Dirhams).  
 Lot N°04 : 1 111 872,00 DHS (Un million cent onze mille huit cent soixante-douze Dirhams).  
 Lot N°05 : 8 400,00 DHS (Huit mille quatre cents Dirhams).  
 Lot N°06 : 97 848,00 DHS (Quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quarante-huit Dirhams).

Ainsi que leur cautionnement provisoire (La caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics) est :  
 Lot N°01 : 1 600,00 DHS (Mille six cents Dirhams).  
 Lot N°02 : 1 600,00 DHS (Mille six cents Dirhams).  
 Lot N°03 : 2 000,00 DHS (Deux mille Dirhams).  
 Lot N°04 : 22 000,00 DHS (Vingt-deux mille Dirhams).  
 Lot N°05 : 150,00 DHS (Cent cinquante Dirhams).  
 Lot N°06 : 1 900,00 DHS (Mille neuf cents Dirhams).

Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).

Les documents techniques et fiches techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.  
**N° 5402/PA**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de la consultation.  
 Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service financier de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, au plus tard le Mercredi 18 Septembre 2024 avant 17 heures, contre délivrance d'un accusé de réception, ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

**N° 5401/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE MIDELT**  
**CERCLE DE RICH CAIDAT AIT EZDEG**  
**COMMUNE GUERS TIALLAINE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**  
**N°05 /CTGT/2024**

Le Mardi 03 septembre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Guers Tiallaine à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour :  
 Acquisition d'une camionnette équipée d'une benne tasseuse pour la collecte des ordures au profit de la Commune Guers Tiallaine Province de Midelt.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (10.000,00 DHS) dix mille dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (590.000,00 DHS.T.T.C) cinq cent quatre-vingt-dix mille dirhams TTC.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 ,32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les documents techniques et fiches techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.  
**N° 5402/PA**

## Portrait



Simone Biles

## La reine flamboyante

L'Américaine Simone Biles a retrouvé les sommets aux Jeux de Paris, étincelante de confiance et de décontraction, confirmant avec trois nouvelles médailles d'or olympiques sa stature de légende de la gymnastique artistique. Les yeux étaient rivés sur l'athlète de 27 ans dont le retrait abrupt avait choqué à Tokyo en 2021 où, forte de ses quatre titres décrochés à Rio, elle arrivait fa-

vorite. Mais sans filtre, la gymnaste basée au Texas avait alors expliqué lutter contre des "twisties", ces brutales et imprévisibles pertes de repères dans l'espace, qui exposent les gymnastes à de graves blessures.

Trois ans plus tard dans l'Arena Bercy à Paris, la géante aux cinq figures acrobatiques portant son nom a été acclamée lors des entraînements, ovationnée lors de la compétition. D'abord auréolée d'or au concours général par équipe, la gymnaste de 1,42 m a décroché un second sacre lors de l'épreuve reine, le concours général individuel, puis un troisième titre au saut, portant à sept son total de titres olympiques.

Seul petit accroc à son tableau d'or parisien, la reine de la gym a conclu ses Jeux lundi sans nouvelle couronne, devant se contenter de l'argent au sol et d'une inhabituelle cinquième place à la poutre. Un résultat qui l'empêche d'aller chercher le record de titres de la gymnaste soviétique Larissa Latynina (9 médailles d'or entre 1956 et 1964). Mais qu'importe. A Paris, elle a surtout défendu ses chances le visage régulièrement illuminé d'un large sourire, celui d'une athlète visiblement heureuse de retrouver des sensations de plaisir sur le plateau, libérée de la pression du résultat.

Ses déboires au Japon avaient brisé le tabou de la santé mentale des sportifs, et l'avaient contrainte à s'éloigner des compétitions deux ans durant, pour "prendre soin" d'elle et panser des plaies plus profondes encore. Car le conte de fées de la petite fille qui découvre la gymnastique à six ans lors d'une sortie scolaire n'en est pas un, Biles ayant dû surmonter une multitude d'épreuves au cours de sa vie.

Sa petite enfance, l'Américaine, née dans

l'Ohio, la partage avec une mère "dépendante à l'alcool et à la drogue", qui fait "des allers-retours en prison", ce qui vaut, à elle et ses trois frères et sœurs, d'être placés en famille d'accueil, confie-t-elle à la télévision américaine en 2017.

"Mes grands-parents m'ont sauvée", dit-elle de Nellie et Ron Biles, qui ont changé le cours de son histoire en l'adoptant, ainsi que sa petite sœur, tandis que le reste de la fratrie a été accueilli par d'autres membres de la famille. Dès ses huit ans, Biles fait une rencontre décisive, celle d'Aimee Boorman, l'entraîneuse qui la portera vers les sommets, sa "deuxième maman" aussi, qui veillera à son équilibre sur les agrès comme dans la vie. C'est sous son aile qu'elle devient, à 16 ans, championne du monde pour la première fois, en 2013 à Anvers. Avec elle aussi qu'elle triomphe aux Jeux olympiques de Rio en 2016.

Boorman partie en Floride, la Texane d'adoption repart à l'entraînement en 2017 sous la direction des Français Cécile et Laurent Landi à Houston. En janvier 2018, elle dévoile une autre blessure intime: elle fait partie des plus de deux cents victimes de Larry Nassar, l'ex-médecin de l'équipe américaine condamné à la prison à vie pour des centaines d'agressions sexuelles.

"On nous a laissé tomber et on nous doit des explications", témoigne-t-elle, la voix brisée par l'émotion, en septembre 2021 devant une commission du Sénat chargée de se pencher sur les "manquements au devoir" du FBI dans cet effroyable scandale qui secoue l'Amérique.

"Je suis beaucoup plus que ça", assène à propos de cette affaire la sportive afro-américaine qui a également soutenu avec force

“

Je suis unique, intelligente, talentueuse, motivée et passionnée. Je me suis promis que mon histoire serait bien plus grande que ça

le mouvement "Black Lives Matter". "Je suis unique, intelligente, talentueuse, motivée et passionnée. Je me suis promis que mon histoire serait bien plus grande que ça." Biles a largement tenu parole. En octobre 2023, elle signe un come-back époustouflant en remportant cinq médailles dont quatre en or aux Championnats du monde d'Anvers. "Elle prouve à tout le monde qu'elle peut être meilleure qu'avant. Elle est comme le vin, elle s'améliore avec l'âge!", se félicitait sa coach Cécile Landi avant Paris-2024. Biles lui a donné raison, et avec le sourire.

“

Le conte de fées de la petite fille qui découvre la gymnastique à six ans lors d'une sortie scolaire n'en est pas un, Biles ayant dû surmonter une multitude d'épreuves au cours de sa vie

# Sport



## La Roja met un terme au rêve olympique des Lionceaux *Le Maroc n'ira pas en finale mais garde l'espoir d'une médaille !*



**M**algré une ouverture de score libératrice face à l'Espagne, les Lionceaux de l'Atlas ont craqué en deuxième mi-temps concédant deux buts qui les ont privés d'une place en finale. Ayant déjà marqué l'histoire comme leurs compatriotes de l'équipe A, ils joueront la petite finale pour une place sur le podium du tournoi olympique de football Paris-2024.

Menée et malmenée au stade Vélodrome à Marseille, l'Espagne de Fermin Lopez, buteur et passeur, jouera finalement l'or olympique vendredi au Parc des Princes.

L'entame du match a été très serrée, parfois physique, dans le milieu de terrain comme sur les côtés à l'image du gros duel entre Oroz et Akh-

mach. L'arbitre ouzbek Ilgiz Tantashev en a payé les frais. Il a cédé sa place, fauché à pleine vitesse par une "tête en avant" d'un joueur espagnol, à l'arbitre suédois Glenn Nyberg.

Soucieuses de ne concéder la moindre occasion, les deux sélections ont bloqué toutes les issues menant au but. Néanmoins, les Lionceaux de l'Atlas ont exercé relativement un pressing sur le côté droit grâce aux combinaisons entre Achraf Hakimi et Ilias Akhomach.

Les Marocains ont également su gagner les duels ne permettant pas aux Espagnols de trop garder le ballon et développer leur tiki-taka parfois chirurgicale. Oussama Targhalline, aussi fort dans la récupération que dans la relance, a été la pièce maîtresse du milieu de terrain, bien assisté par un

Richardson temporisateur.

Les Marocains ont, par la suite, laissé la possession du ballon à leurs adversaires, tout en se montrant très dangereux en contre-attaque.

Le portier marocain Munir El Kajoui, l'un des hommes forts de cette première mi-temps, a dû s'employer pour sortir avec le poing un tir de Fermin Lopez.

Les Nationaux ont attendu la première faille dans la défense espagnole pour obtenir un penalty, accordé par la VAR à Richardson après une intervention non maîtrisée de Pablo Barrios. Rahimi a choisi le côté, qui n'était jusqu'alors pas le sien, pour prendre le gardien à contrepied. Avec six buts, le goalador marocain a confirmé son statut de buteur de ces JO.

La fin de la première période a été plus agitée. Les Espagnols ont multiplié les attaques et les tirs, les Marocains étaient très surpris par les contre-attaques.

Lors de la deuxième mi-temps, Tarik Sektioui et Santi Denia ont gardé les mêmes formations.

Les Espagnols ont eu la possession du ballon et ont exercé une forte pression sur son porteur, alors que les Marocains cherchaient des espaces à exploiter.

El Kajoui a détourné avec les poings une lourde frappe de Pablo Barrios. Akhomach y a répondu par deux tirs.

À la 66ème minute, sur un ballon perdu dans la surface, Fermin Lopez le récupère et enchaîne pour placer une frappe à ras de terre sur le côté droit et égaliser pour les siens.

Après ce but, les deux équipes ont essayé de temporiser. Repliés en arrière, parfois trop, les Nationaux ont dû repousser plusieurs attaques espagnoles. Fermin Lopez trouve dans la surface le joker Juanlu Sanchez qui croise son tir du pied droit dans le petit filet opposé et marque le 2ème but.

Les Marocains ont par la suite multiplié les occasions sans parvenir à les concrétiser.

Les Lionceaux de l'Atlas joueront, jeudi, contre l'Égypte pour la médaille de bronze. La sélection égyptienne s'est inclinée, dans l'autre demi-finale disputée à Lyon, devant l'équipe de France (3-1).

Les Égyptiens ont ouvert le score à la 63e minute du jeu par le biais de Mahmoud Saber. Jean-Philippe Mateta a égalisé pour les Bleus à sept minutes de la fin du temps réglementaire de la rencontre.

L'attaquant de Crystal Palace a donné l'avantage aux Français neuf minutes après le début de la première prolongation, avant que Michael Olise ne scelle définitivement le sort de la rencontre en faveur des hommes de Thierry Henry (108e).

La France et l'Espagne joueront pour l'or, vendredi prochain au Parc des Princes à Paris.

## El Bakkali et Tindouft en finale du 3000 steeple

**L**e champion du monde en titre et champion olympique Soufiane El Bakkali a remporté, lundi le 1er tour du 3000 steeple avec un chrono de 8 :17.90 au titre de cette épreuve d'athlétisme comptant pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

El Bakkali se qualifie ainsi pour la finale qui aura lieu mercredi 7 août au stade de France.

L'Ougandais Chemutal Léonard est entré 2ème avec un chrono de 8 :18.19, suivi de l'Éthiopien Getnet Wale avec 8 :18.25.

L'autre athlète marocain engagé dans le 3000 steeple, Mohamed Tindouft a fini, lui-aussi, 1er de la série de qualification 2 avec un chrono de 8 :10.62.

Il a devancé l'Éthiopien Firewu Samuel, 2ème avec un chrono de 08:11.61, suivi du Kényan Kibiwot Abraham 08:12.02.

A noter que le lutteur marocain Oussama Assad a été éliminé, lundi, en huitièmes de finale de la catégorie 130kg.

Assad s'est incliné face au Lithuanien Mantas Knystautas sur le score de 9-0.

Le lutteur marocain avait décroché son ticket pour les JO fin mars, après avoir terminé deuxième lors du tournoi qualificatif à Alexandrie, en Égypte.

## Pour l'IBA, deux boxeuses alignées aux JO sont des "hommes"

**L**a Fédération internationale de boxe (IBA), exclue du mouvement olympique il y a un an, a réaffirmé lundi que deux boxeuses présentes aux Jeux de Paris, au cœur d'une controverse sur le genre, étaient "des hommes", une affirmation réfutée par le Comité olympique algérien.

L'Algérienne Imane Khelif (-66 kg) et la Taïwanaise Lin Yu-ting (-57 kg) ont été admises aux Jeux de Paris par le Comité international olympique, qui n'a depuis de cesse de défendre leur présence et conteste la validité des tests de l'IBA.

Alors qu'elles avaient pris part par le passé à de nombreuses compétitions organisées par l'IBA, elles ont été exclues pendant les Mondiaux-2023. L'IBA avait alors invoqué des tests d'établissement de genre réalisés aux Mondiaux-2022 à Istanbul et 2023 à New Delhi.

Les deux boxeuses se sont qualifiées pour les demi-finales de leur tournoi olympique à Paris dont l'organisation ne relève pas de l'IBA.

Lors d'une conférence de presse que l'IBA a organisée à Paris, et à laquelle a pris part in visio son dirigeant, l'homme d'affaires russe Umar Kremlev, l'ancien directeur de sa commission médicale, Ioannis Filippatos, a affirmé que des tests sanguins effectués sur les deux boxeuses en 2022 avaient révélé des "anomalies".

Elles ont donc été de nouveau testées un an plus tard pour avoir ou non confirmation des ces "anomalies" en 2023, selon l'IBA. Selon le médecin grec, les deux boxeuses

ont passé deux tests chacune, un pour la testostérone, et un caryotype, un examen qui permet d'étudier les chromosomes.

"Le résultat médical des tests sanguins - et ce sont les laboratoires qui le disent - montre que ces deux boxeuses sont des hommes", a affirmé Ioannis Filippatos. "Le problème est que nous avons deux tests sanguins avec des caryotypes d'hommes. C'est la réponse du laboratoire", a-t-il ajouté.

Cette affirmation a été fermement démentie par le Comité olympique algérien, qui a rejeté dans un communiqué des "allégations sans fondement".

"Notre championne, Imane Khelif, n'est pas touchée et ne perd pas courage face aux affirmations infondées de l'IBA", a poursuivi le comité olympique algérien.

"Le contenu et l'organisation de cette conférence de presse disent tout de ce que vous avez besoin de savoir de cette organisation et de sa crédibilité", a réagi de son côté le Comité international olympique (CIO), qui accuse l'IBA d'avoir décidé "arbitrairement" l'exclusion des deux boxeuses à New Delhi.

Imane Khelif est "née femme, enregistrée comme femme, vit sa vie en tant que femme, boxe en tant que femme", avait martelé vendredi le porte-parole du CIO Mark Adams, en pleine polémique ayant suivi l'abandon de la boxeuse italienne Angela Carini face à Imane Khelif au premier tour du tournoi olympique.



# Taekwondo: La première Saoudienne qualifiée à des JO rêve d'or à Paris



Enfant, la taekwondoïste Donya Abou Taleb s'entraînait dans un club de garçons, faute d'alternative. Devenue la première femme saoudienne à se qualifier pour les Jeux olympiques, elle rêve de décrocher l'or à Paris.

Si son visage souriant s'affiche sur les cartes officielles, symbole du virage des autorités sur le sport féminin, Donya Abou Taleb, 27 ans, a connu des débuts plus discrets.

"J'ai commencé le taekwondo à huit ans et il n'y avait pas de soutien comme maintenant", raconte-t-elle à l'AFP, en sortant d'un entraînement à Abha, ville du sud de l'Arabie saoudite.

"J'ai toujours pratiqué avec les garçons dans des centres pour garçons, sans filles à l'origine. Je

me couvrais les cheveux pour ne pas montrer que j'étais une fille". Cette expérience "m'a rendue forte (...) J'aime les défis", ajoute la jeune femme, diplômée en droit.

Pendant des décennies, les restrictions imposées aux femmes dans le royaume ultraconservateur ont tenu les Saoudiennes à l'écart du sport, même comme spectatrices.

Si les plus privilégiées participaient à des compétitions de tennis ou de football dans des clubs privés, l'athlétisme féminin ne recevait que peu d'attention.

En 2012, la judoka Wojdan Shaherkani avait été la première Saoudienne à participer à des JO, à Londres, mais comme invitée du Comité international olympique (CIO). Ses débuts historiques

n'ont duré que 82 secondes, puisqu'elle a été battue au premier tour. Autre invitée, la coureuse de 800 m Sarah Attar avait fini dernière de sa série.

Cinq autres saoudiennes ont également bénéficié d'invitations en 2016, à Rio, puis à Tokyo, en 2021, mais Donya Abou Taleb est la première à se qualifier de droit.

Depuis que Mohammed ben Salmane est devenu prince héritier en 2017, le pays veut rompre avec son image: les femmes ont été autorisées à conduire, sont encouragées à travailler.

Les autorités ont également levé l'interdiction d'assister aux matches de football dans les stades et ont investi dans le développement d'une équipe de football féminin.

Forte du soutien de l'Etat, Donya Abou Taleb

a remporté une médaille d'or au championnat arabe de taekwondo en 2020, puis le bronze aux championnats asiatiques et aux championnats du monde 2022 (-49 kg).

Et après avoir décroché l'or en mai aux championnats asiatiques, elle dit avoir de grands espoirs pour Paris.

"Depuis le début, je rêve d'être championne du monde, de participer aux Jeux olympiques et de remporter l'or", raconte la Saoudienne.

L'Arabie saoudite n'a, dans son histoire, remporté que quatre médailles olympiques, deux de bronze et deux d'argent, toutes chez les hommes.

Un podium de Donya Abou Taleb apporterait de l'eau au moulin de Riyad, qui cherche à devenir une plaque tournante du sport.

Le pays devrait accueillir la Coupe d'Asie de football en 2027, les Jeux asiatiques d'hiver en 2029 et les Jeux asiatiques en 2034. Il est seul candidat à l'organisation du Mondial de football de 2034.

En 2022, son ministre des Sports, Abdelaziz ben Turki Al-Faisal, avait déclaré à l'AFP que l'organisation des JO était le "but ultime" du gouvernement.

Si le taekwondo n'est pas la plus médiatique des disciplines, l'équipe saoudienne a voulu mettre toutes les chances de son côté en recrutant l'entraîneur russe Kurban Bogdaev qui, au départ, ne misait pas forcément sur Donya Abou Taleb.

"La première fois que je l'ai rencontrée, son niveau était faible mais j'ai vu sa détermination à grandir et à réussir", affirme-t-il. Elle "s'entraîne dur, croit toujours en elle et a confiance en ce qu'elle peut faire".

A l'entraînement, à Abha, la jeune femme coiffée d'un casque bleu esquive avec agilité les coups portés par des athlètes russes et ouzbeks.

"La préparation d'un champion olympique prend de nombreuses années et c'est un projet d'Etat", souligne le président de la Fédération saoudienne de taekwondo, Shaddad Al-Omari.

## L'inspiration croisée

# Un des secrets des succès français aux Jeux de Paris

Est si Angèle Hug devait quelques caractères de sa médaille d'argent en kayak cross au BMX français, auteur d'un triplé historique ? Les Jeux olympiques de Paris, préparés façon haute couture comme le répètent sportifs et entraîneurs tricolores, ont produit des collaborations inattendues.

Echanges d'expériences entre fédérations, discussions entre techniciens spécialistes de sports pourtant dissemblables, comme l'équitation et l'athlétisme: ces passerelles parfois contre-intuitives participent à la bonne tenue de la délégation française, qui a déjà battu le record de podiums de Pékin-2008.

Inscrit pour la première fois au programme olympique, le kayak cross qui a distingué lundi l'Ardéchoise Angèle Hug offrait quatre chances de médailles au clan français, autant que la totalité des épreuves traditionnelles de slalom.

Mais contrairement à celles-ci, en cross, il ne s'agit plus de se mesurer en contre-la-montre mais en confrontation directe, à quatre simultanément dans le bassin.

Alors, pour remplir les premières lignes de palmarès de cette page vierge, Frédéric Rebeyrol, le chef de projet du kayak cross français, a puisé ailleurs.

"On a la configuration du ski cross et du BMX", remarque-t-il immédiatement après sa

nomination, comme il l'a raconté à l'AFP.

La similitude est particulièrement forte avec le ski cross. "C'est un peu la même configuration que le ski cross une fois qu'on a sauté de la rampe de départ: s'extraire du peloton et se porter tout de suite à l'avant peut-être une stratégie payante", décrypte-t-il.

Ce fut aussi la tactique gagnante de Joris Daudet, Sylvain André et Romain Mahieu, les trois acteurs de l'historique podium 100% bleu du BMX Racing vendredi dans le stade de Saint-Quentin.

"J'ai travaillé avec l'entraîneur national de BMX, Julien Sastre, et j'ai été en contact avec Michel Locatelli, responsable du ski cross français quand ils ont fait le triplé à Sochi (aux Jeux d'hiver de 2014, NDRLR)", explique Frédéric Rebeyrol.

"On a échangé sur des stratégies, notamment de prise de décision en situation de course", détaille-t-il. "Une fois que la course est lancée, comment défendre sa position ou attaquer l'adversaire. On a mutualisé aussi sur la récupération: en slalom, il y a une manche toutes les deux heures mais en cross, c'est toutes les vingt minutes."

Autre révolution: alors qu'en slalom le kayakiste dispose d'une plage de plusieurs secondes pour s'élancer, en cross, le départ est lancé,

comme sur une piste d'athlétisme. Où les spécialistes du kayak cross sont allés chercher une autre source d'inspiration.

"Notre signal à nous c'est +Ready ? Go+. Entre ces deux mots, on n'a pas le droit de bouger. Pour les sprinteurs, un micro-mouvement provoque un faux départ, nous c'est pareil", expliquait en juin la nouvelle vice-championne olympique Angèle Hug à l'AFP.

Association plus étonnante, l'athlétisme a infusé au sein de l'équipe de France de saut d'obstacles, médaillée de bronze par équipes avant un autre podium peut-être en individuel mardi.

"On s'est rapprochés de la physiologie de l'entraînement du 400 m haies en échangeant avec l'entraîneur français Olivier Vallacys (le coach du hurdler Wilfried Happio, sélectionné pour les JO, NDRLR)", indique à l'AFP la directrice technique nationale de la Fédération française d'équitation, Sophie Dubourg.

"Comme l'effort est de 75 à 90 secondes, les cavaliers considéraient qu'il n'y avait pas tellement besoin d'endurance chez leurs chevaux", explique-t-elle.

Or, poursuit-elle, la spécialiste du 400 m haies "a montré que les lactates pouvaient être plus recyclés via le réservoir aérobie (quand l'organisme fabrique de l'énergie en utilisant l'oxygène via la respiration, par opposition à l'anaérobie, NDRLR)".

"Il leur a aussi détaillé la saison type pour être au pic de forme fin juillet avec un exposé des exercices", ajoute Sophie Dubourg, qui dit avoir opté pour le 400 mètres haies car "c'était l'épreuve la plus proche" du saut d'obstacles.

Autre passerelle, handballeurs et rugbymen, que rapprochent les gabarits et la dimension combat physique de leurs sports, se sont aussi croisés.

A l'occasion de séminaires organisés par l'Agence nationale du sport (ANS), le sélectionneur des Bleus du "ballon collant", Guillaume Gille, a échangé avec son homologue de l'ovale, Fabien Galthié.

"Il y a des points à faire entre des sports pas jumeaux mais très proches, sur la notion de connexion, de faire ensemble", faisait remarquer +GG+ l'an passé dans un entretien accordé à l'AFP au tout début de la Coupe du monde.

"Je suis toujours les aventures des sports co' français, c'est riche d'enseignements de voir comment ils traitent certaines problématiques, les moments de grandes performances ou de déconvenues."

Les enseignements du rugby, éliminé de la Coupe du monde en quart de finale l'automne dernier, lui égareront peut-être la même méseventure mercredi face à l'Allemagne au même stade de la compétition.

## Des prémices d'économie de marché dans l'Europe préhistorique ?

**A** l'âge du Bronze, les peuples européens appliquaient des mécanismes d'une économie de marché avec l'équivalent d'une monnaie, selon l'hypothèse d'archéologues italiens, qui repose sur l'étude de dépôts d'alliages de cuivre il y a plusieurs milliers d'années.

Mais d'autres chercheurs apportent plusieurs bémols à ce scénario, censé établir un parallèle avec les économies contemporaines.

Publiée cette semaine dans *Nature Human Behaviour*, l'étude "teste l'hypothèse que le comportement économique dans l'Europe préhistorique n'était pas substantiellement différent du comportement moderne".

Une assertion tranchant avec le récit dominant en archéologie préhistorique qui réserve l'échange de richesses à une élite.

Selon ce récit, les puissants "n'achèteraient ou ne vendraient pas de biens, mais les échangeaient sous forme de cadeaux ou de récompenses", résume pour l'AFP le premier auteur de l'étude, Nicola Ialongo, archéologue à l'Université danoise Aarhus. Le chercheur suggère qu'en fait, le commun des mortels se livrait couramment à de petites transactions.

L'archéologue Pierre-Yves Milcent, qui n'a pas participé aux travaux, rappelle pourtant que le registre archéologique de l'époque ne fournit qu'une "vision fragmentaire" des activités d'échange. Ce registre est quasi exclusivement atteignable via des dépôts d'objets faits d'alliage de cuivre.

C'est sur eux que Nicola Ialongo fonde son étude, menée avec Giancarlo Lago de l'Université de Bologne. Elle porte sur l'âge du Bronze, la période de l'Histoire précédant l'âge du Fer qui s'étend

d'environ 2.800 ans à 800 ans avant notre ère.

Les deux archéologues ont dressé une base de données de plus de 23.000 objets de cuivre et alliage de cuivre, identifiés dans plus de 1.300 dépôts, disséminés sur une tranche de l'Europe allant du nord de l'Allemagne jusqu'au sud de l'Italie.

L'utilisation de ces dépôts reste débattue, entre ceux leur attribuant un rôle symbolique, et nombre d'autres, comme Pierre-Yves Milcent, qui considèrent que ces dépôts traduisent "notamment des formes d'échanges économiques", explique à l'AFP ce professeur à l'Université Toulouse Jean-Jaurès.

Nicola Ialongo et Giancarlo Lago ont regroupé les dépôts en trois périodes allant d'un premier âge du Bronze (-2.800 à -1.500 ans), en passant par le deuxième âge moyen (-1.500 à -1.100), jusqu'au plus récent qui se termine à -800 ans avant notre ère.

Alors qu'à -2.800 ans ces dépôts sont constitués quasi exclusivement d'objets de cuivre complets, à -1.500 ans et au-delà il s'agit à 75% de fragments.

"Tous les métaux sont fragmentés, au même moment où se répandent les poids et balances à travers l'Europe", raconte Nicola Ialongo. Avec, selon lui, l'apparition d'une unité de poids "pan-européenne" d'approximativement 10 g, ces fragments auraient pu servir de monnaie.

"Il serait excessif de parler de système monétaire, tout au plus d'un système d'étalon", objecte auprès de l'AFP l'archéologue et spécialiste des métaux Michel Pernot, ancien chercheur du CNRS qui n'a pas participé à l'étude.

Il note l'impasse faite, par exemple, sur la variété de teneur en cuivre des alliages considérés. Et



surtout l'absence d'un État ou d'une autorité politique garantissant la monnaie d'un système d'échange.

Pour sa part, Pierre-Yves Milcent rejette l'existence d'une unité de poids pan-européenne, en notant l'"existence d'autres systèmes métrologiques", en France ou en péninsule ibérique. "J'ai l'impression qu'ils nous font la zone euro avant l'heure", taquine l'archéologue, qui voit plutôt exister des unités régionales "qui peuvent quand même être en synergie".

MM. Ialongo et Lago soutiennent pourtant qu'à partir de -1.500 ans, la nature des dépôts étudiés s'explique par la théorie économique. Avec une loi de distribution de la consommation dite log-normale, dans laquelle la grande majorité des transactions sont de faibles montants.

Cette loi reflète la "tendance de la plupart des foyers à conclure des transactions quotidiennes modérées pour vivre, alors qu'une toute petite minorité

peut se permettre de grosses dépenses", remarque l'étude.

La fragmentation des dépôts d'alliages de cuivre répondrait à un besoin similaire, comme celui voulant que les petites coupures sont toujours beaucoup plus nombreuses que les grosses dans une caisse enregistreuse.

Autrement dit, "le comportement du consommateur préhistorique n'était pas, en principe, fondamentalement différent du nôtre", propose l'étude.

Pierre-Yves Milcent appelle alors à la prudence, en questionnant d'abord la "qualité" de l'information recueillie dans les dépôts, en mauvais état ou parfois pillés au moment de leur découverte.

Et surtout, "s'il y avait un système d'échange très courant basé sur du métal découpé, on devrait en trouver dans les habitats de ces époques, or ce n'est pas le cas".

### Recettes

## Salade de haricots



#### Ingrédients pour 4 personnes:

- 500 g de haricots frais
- 2 gousses d'ail hachées
- 2 cuillères à soupe de coriandre hachée
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 cuillères à café de paprika
- 2 cuillères à café de cumin
- Sel poivre
- 240 ml d'eau

#### Préparation:

1. Le fait de décortiquer les haricots frais et de les inciser avec un couteau les rend tendres et savoureux à la cuisson.
2. Dans une casserole, mettre les haricots avec les épices et l'huile d'olive.
3. Ajouter la coriandre et l'ail haché.
4. Couvrir d'eau et cuire environ 30 minutes.
5. Enfin, les haricots doivent être tendres, prolonger la cuisson si nécessaire. Réduire en gardant un fond de sauce.

## Les typhons se forment plus près des côtes en raison du changement climatique

**L**es typhons en Asie du Sud-Est se forment plus près des côtes, s'intensifient plus rapidement et durent plus longtemps au-dessus des terres en raison du changement climatique, selon une étude publiée récemment par des chercheurs américains et singapouriens.

Relayée dans la revue scientifique *Climate and Atmospheric Science*, l'étude "met en évidence des changements significatifs dans le comportement des cyclones tropicaux en Asie du Sud-Est".

Ces changements incluent "une formation accrue près des côtes et un déplacement plus lent sur les terres, ce qui pourrait poser de nouveaux risques pour la région", développent les chercheurs de l'Université technologique de Nanyang (NTU) de Singapour, de l'Université de Rowan (New Jersey) et de l'Université de Pennsylvanie aux États-Unis.

Les communautés côtières et les villes comme Hai Phong au Vietnam et la capitale thaïlandaise Bangkok seraient ainsi, selon l'étude, "confrontées à des menaces sans précédent de tempêtes plus durables et plus intenses".

"Notre étude montre que lorsque les cyclones traversent des océans plus chauds en raison du changement climatique, ils absorbent davantage de vapeur d'eau et de chaleur", a déclaré Benjamin Horton, directeur de l'Observatoire de la Terre de la NTU à Singapour et coauteur de l'étude.

"Cela signifie des vents plus forts, des pluies plus abondantes et davantage d'inondations lorsque les typhons touchent la terre", a-t-il ajouté.

L'autrice principale, Andra Garner, de la School of Earth and Environment de l'Université américaine de Rowan, a déclaré que les personnes vivant le long des côtes densément peuplées de la région étaient les plus vulnérables.

"Il y a deux choses à retenir: premièrement, nous devrions agir pour réduire les émissions, afin de limiter les effets des futures tempêtes", a déclaré Mme Garner.

"Deuxièmement, nous devrions agir maintenant pour protéger ces côtes pour l'avenir, qui verra probablement une aggravation de l'impact des cyclones tropicaux indépendamment des émissions futures", a-t-elle conclu.

La semaine dernière, les pluies intenses provoquées par le typhon Gaemi ont entraîné de graves inondations dans la capitale des Philippines, Manille, et dans certaines parties de la ville de Kaohsiung, à Taïwan.

Ce typhon, le plus puissant à frapper Taïwan depuis huit ans, a fait au moins cinq morts et des centaines de blessés.

Aux Philippines, il a exacerbé les pluies saisonnières et déclenché des inondations et des glissements de terrain qui ont tué au moins 30 personnes.